



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Deuxième édition



FIDA | Fonds international de
développement agricole



Programme
Alimentaire
Mondial

wfp.org/fr

Objectif Faim Zéro

Le rôle crucial des investissements
dans la protection sociale et l'agriculture



Citation nécessaire

FAO, FIDA et PAM. 2016. *Objectif Faim Zéro : le rôle crucial des investissements dans la protection sociale et l'agriculture*. Rome, FAO.

Photo de couverture: ©FAO/FIDA/PAM/Petterik Wiggers

Deuxième édition, 2016

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-208886-8

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Objectif Faim Zéro

Le rôle crucial des investissements dans la protection sociale et l'agriculture

Table des matières

- iv **Avant-propos**
 - vi **Résumé**
 - viii **Remerciements**
 - ix **Liste des abréviations**
-

1 **Introduction**

3 **Investir en faveur du développement**

5 **Scénario de référence: le maintien du statu quo jusqu'en 2030**

9 **Une intervention sur deux fronts pour atteindre la faim zéro: investir dans la protection sociale et dans le développement favorable aux pauvres**

15 **Investissements ciblés en faveur des pauvres dans les zones rurales: domaines possibles**

19 **Autres considérations et conclusions**

21 **Annexe 1. Réaliser l'objectif Faim Zéro au moyen d'investissements dans tous les secteurs de l'économie**

29 **Annexe 2. Tableau statistique**

Avant-propos

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont élaboré de nouvelles estimations relatives aux investissements supplémentaires qui sont nécessaires pour éliminer durablement la faim d'ici à 2030, conformément aux plus hautes aspirations du Programme de développement pour l'après-2015 et du projet de Programme d'action d'Addis-Abeba, qui affirme avec clarté «Nous entendons éliminer la faim et la pauvreté».

La FAO, le FIDA et le PAM se félicitent de cet engagement mondial à l'égard de l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition d'ici à 2030. Notre proposition sur la manière d'atteindre l'objectif Faim Zéro à l'horizon 2030 est formulée dans le contexte du deuxième objectif de développement durable (ODD 2), qui vise à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030 et va lui-même de pair avec le premier objectif (ODD 1), qui est d'éliminer en même temps la pauvreté. Près de 800 millions de personnes souffrent de la faim et quatre cinquièmes environ des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont dans les zones rurales. La réalisation de ces deux objectifs prioritaires est donc subordonnée à l'amélioration des revenus agricoles et ruraux.

Le seuil d'extrême pauvreté de «un dollar par jour» adopté pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD 1) était fondé à l'origine sur une estimation des revenus nécessaires pour satisfaire les besoins essentiels, dont l'accès aux aliments est de loin le plus important. En règle générale, selon le pays et le contexte, les dépenses alimentaires s'inscrivent dans une fourchette de 50 à 70 pour cent du revenu correspondant au seuil d'extrême pauvreté. En 2005, la Banque mondiale a fait passer le seuil d'extrême pauvreté de un dollar à 1,25 dollar par jour, sur la base de la parité du pouvoir d'achat (PPA).

On peut donc considérer que le seuil d'extrême pauvreté est un indicateur relativement efficace de la faim, tout en sachant que l'hétérogénéité des méthodes utilisées pour collecter et analyser les données entraîne des divergences dans les chiffres de la pauvreté et de la faim.

■ Nous pouvons éliminer la faim et la pauvreté!

Nous pouvons éliminer la faim et la pauvreté d'ici à 2030. Pour y parvenir, nous devons toutefois envisager une nouvelle stratégie et mobiliser bien plus de ressources en faveur de l'éradication de la faim que ne le permettrait le maintien du *statu quo*. Une telle stratégie combine des investissements publics dans la protection sociale et des investissements publics et privés dans les secteurs productifs – notamment dans les zones rurales et surtout dans le domaine de l'agriculture.

Plus particulièrement, des ressources supplémentaires pour un total annuel moyen de 265 milliards de dollars par an pendant la période 2016-2030 (soit 0,3 pour cent du revenu mondial moyen projeté pendant cette période), sont nécessaires pour financer un surcroît d'investissement dans la protection sociale couplé à des investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres. Sur ce total annuel, 181 milliards de dollars iraient à des zones rurales. La communauté internationale est parfaitement capable de mobiliser un tel montant.

■ Les investissements agricoles et le développement rural

Augmenter le montant total des investissements devrait stimuler la croissance, l'emploi et par conséquent les revenus. Une planification et une exécution efficaces des investissements en faveur de la faim zéro augmenteront la production et les revenus des petits exploitants pauvres en améliorant leurs chances d'accès à des activités plus rémunératrices.

Des 265 milliards de dollars d'investissements supplémentaires requis en moyenne chaque année, quelque 198 milliards de dollars seront des investissements favorables aux pauvres dans des secteurs productifs – 140 milliards pour le développement rural et l'agriculture et 58 milliards pour les zones urbaines.

Afin d'éradiquer durablement l'extrême pauvreté et la faim, nous devons donner un élan au secteur privé comme au secteur public, particulièrement dans les zones rurales, augmenter la productivité et les revenus agricoles et promouvoir des systèmes alimentaires plus productifs, durables et inclusifs. Les agriculteurs eux-mêmes sont la principale source d'investissement dans l'agriculture mais les politiques et les programmes – notamment le crédit et les assurances – les pénalisent souvent, surtout s'il s'agit de petits exploitants et autres agriculteurs familiaux particulièrement démunis.

La plupart des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire sont caractérisés par un fort taux de chômage et de sous-emploi, tandis que le chômage chez les jeunes augmente rapidement au fur et à mesure que les économies

s'adaptent aux nouvelles technologies et aux conditions du marché mondial et que l'austérité bride le potentiel du secteur public en tant qu'employeur.

■ La protection sociale

Pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la faim, il faut faire bénéficier ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté et souffrent de sous-alimentation de programmes de protection sociale bien conçus, de manière à les sortir rapidement de leur condition actuelle.

Sur l'enveloppe totale annuelle de 265 milliards de dollars d'investissements supplémentaires, quelque 67 milliards sont nécessaires pour les programmes de protection sociale, dont 41 milliards iront aux zones rurales où vivent en majorité les pauvres, contre 26 milliards pour les zones urbaines.

La protection sociale est un puissant investissement dans les capacités humaines et dans le potentiel productif des pauvres. Une meilleure nutrition augmente la productivité, et donc les revenus, à court et à long terme. La protection sociale ne doit pas être vue uniquement comme une assistance destinée à faciliter la consommation de biens et de services. Quantité de données attestent qu'elle accroît aussi les capacités de production par l'augmentation des investissements dans le capital humain et d'autres formes de capital. Elle atténue les difficultés de trésorerie et les pauvres mettent à profit les économies qui en découlent pour renforcer leurs capacités productives et leurs revenus.

Ainsi, la protection sociale combinée à des investissements ciblés permet à la plupart des pauvres de s'affranchir durablement de la pauvreté et de la faim. D'autres facteurs favorables – une politique environnementale porteuse et la stabilité politique – sont également nécessaires, ce qui veut dire que la protection sociale et les investissements en faveur des pauvres sont une condition nécessaire mais non suffisante pour éradiquer la faim.

On peut s'attendre à ce que l'augmentation des revenus sous l'effet d'investissements dans les secteurs productifs, en faveur des pauvres, entraîne une baisse correspondante des besoins en matière de protection sociale.

■ Les questions liées au financement

L'objectif de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet 2015 était de faire en sorte que tous les pays, et en particulier les pays à faible revenu, disposent des ressources voulues pour mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux favorisant leurs objectifs de développement, notamment les objectifs de développement durable pour l'après-2015.

Actuellement, maints pays à faible revenu ont peu de chances de réussir à dégager les quantités importantes de ressources publiques dont ils auraient besoin pour accélérer le processus de réduction, voire d'éradication, de la faim. C'est pourquoi leurs besoins d'investissement devraient être couverts par des transferts internationaux de ressources plus généreux qu'ils ne l'ont été au cours de ces 25 dernières années, surtout sous forme de dons et d'instruments à faible intérêt. La coopération internationale peut aussi contribuer au renforcement et à l'échange de savoir-faire en matière de technologies et de politiques.

Face à l'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre, des températures moyennes et des événements météorologiques extrêmes, des efforts doivent être déployés pour agir face au changement climatique, sous la forme de mesures d'adaptation ou d'atténuation. Nous comptons nous attaquer à ces questions dans un avenir proche, surtout en ce qui concerne l'agriculture et la réduction de la faim.

Le présent rapport technique démontre que notre proposition de mettre un terme à la pauvreté, à la faim et à la malnutrition est viable et qu'elle est dans nos moyens, à condition d'être soutenue par une forte volonté politique. La démonstration en a été faite dans des pays de grande et de petite taille, ainsi que dans des pays à revenu intermédiaire ou à faible revenu.

Nous attendons avec intérêt de pouvoir travailler avec les gouvernements et avec l'ensemble de la communauté internationale pour veiller à ce que la faim et la pauvreté soient reléguées dans l'histoire d'ici à 2030.



José Graziano da Silva
Le Directeur général de la FAO



Kanayo F. Nwanze
Le Président du FIDA



Ertharin Cousin
La Directrice exécutive du PAM

Résumé

En dépit des progrès accomplis au cours de ces dernières années, notamment la quasi réalisation de la cible des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui consistait à diminuer de moitié la proportion des personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde avant la fin 2015, près de 795 millions de personnes – soit une sur neuf – souffrent encore de sous-alimentation chronique (insuffisance de l'apport énergétique alimentaire) ou de la faim.

L'éradication de la faim à l'horizon 2030 est une cible de l'objectif 2 des objectifs de développement durable (ODD 2), qui doivent être approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante-dixième session en septembre 2015. Elle va également dans le sens de l'Initiative «Défi Faim Zéro» promue par le Secrétaire général des Nations Unies et a de fortes affinités avec la cible de l'ODD 1 qui consiste à éliminer la pauvreté d'ici à 2030. Dans plusieurs régions, les gouvernements ont répondu à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies et se sont engagés à éradiquer la faim et la pauvreté.

Pour atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030, la communauté internationale doit partir d'approches et d'options qui ont fait leurs preuves et qui d'une part garantissent un accès continu à la nourriture pour les personnes sous-alimentées et d'autre part améliorent les moyens d'existence des pauvres et de ceux qui souffrent de la faim. Le présent rapport présente de nouvelles estimations sur les investissements requis pour éradiquer durablement la pauvreté et la faim d'ici à 2030.

Afin d'estimer les besoins d'investissement supplémentaires, nous partons des chiffres du scénario de maintien du statu quo, d'après lequel 650 millions de personnes souffriront de la faim en 2030. Nous estimons ensuite les investissements qui devraient être consentis pour éliminer durablement la faim et la pauvreté à l'horizon 2030.

Le rapport examine spécifiquement la manière dont la faim et la pauvreté peuvent être éliminées au moyen d'une combinaison d'investissements dans la protection sociale et d'investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres.

Les estimations relatives aux besoins d'investissement supplémentaires annuels qui figurent dans le présent rapport ont été élaborées dans un premier temps en vue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue du 13 au 16 juillet 2015 à Addis-Abeba (Éthiopie). Elles ont été révisées avant le Sommet des Nations Unies chargé d'adopter le Programme de développement pour l'après-2015 et pour le débat de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015.

■ La protection sociale

Il est possible d'éliminer rapidement l'extrême pauvreté, la faim et certains types de sous-alimentation à l'aide de prestations sociales adaptées, de façon à ce que les personnes ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté puissent atteindre ce seuil. D'après la définition officielle, le seuil de pauvreté correspond au revenu qui permet de satisfaire les besoins essentiels d'un individu, notamment de disposer d'une nourriture suffisante pour être à l'abri de la faim.

Ce seuil a été établi à 1,25 dollar par jour, sur la base de la parité du pouvoir d'achat (PPA), mais d'aucuns le jugent inadéquat. C'est pourquoi il a été décidé, aux fins de la présente étude, de considérer une tranche qui est de 40 pour cent supérieure au seuil d'extrême pauvreté. L'estimation du revenu supplémentaire nécessaire aux pauvres pour se sortir de leur condition est donc calculée par rapport à un seuil de 1,75 dollar et non de 1,25 dollar par jour en PPA.

■ Accélérer la croissance favorable aux pauvres

Il faut un supplément d'investissements dans des activités productives destinées à accélérer et soutenir des mesures favorables aux pauvres en matière de croissance des revenus et d'emploi, plus que ne le prévoit le scénario de maintien du statu quo. Pour être favorables aux pauvres, les investissements dans les zones urbaines et rurales, notamment dans l'agriculture, doivent être conçus de telle sorte que les pauvres gagnent assez pour vaincre la pauvreté d'ici à 2030. Au fur et à mesure que les revenus des pauvres augmentent sous l'effet d'investissements ciblés, l'importance relative de la protection sociale dans leur progression vers le seuil de pauvreté diminue.

En conséquence, la mise en œuvre de cette approche comporte des coûts supplémentaires, qui sont liés à la protection sociale couplée aux investissements dans les moyens productifs, mais elle entraîne un surcroît de revenus dont les effets doivent être pris en compte. Il faut donc estimer le montant moyen annuel brut du transfert de revenu nécessaire

pour que les pauvres atteignent ce seuil pendant la période 2016-2030. Une majoration de 20 pour cent est appliquée pour tenir compte des coûts administratifs et des pertes. Par ailleurs, les estimations de coûts doivent tenir compte des besoins d'investissement supplémentaires annuels dans des activités productives.

D'après les estimations couvrant la période 2016-2030, un montant annuel de 265 milliards de dollars sera nécessaire, en sus des ressources exigées par le scénario de maintien du statu quo, pour financer les aides sociales et le surcroît d'investissements ciblés qui seront nécessaires pour que les revenus propres des pauvres atteignent le seuil de pauvreté d'ici à 2030. Les ruraux pauvres, qui forment la majorité de la population pauvre du monde, absorberont une grande partie de ces investissements, soit un montant estimatif de 181 milliards par an. Au début, les pauvres devraient tirer leurs revenus principalement du travail salarié et de leurs maigres biens de production (par exemple la terre) mais leurs investissements devraient rester limités. Pour encourager les investissements privés, il faut que les investissements supplémentaires qui s'avéreront nécessaires soient convenablement rémunérés. Cette rémunération est prise en compte dans les calculs. Toutefois, au fur et à mesure que la capacité d'épargne des pauvres augmente, ils sont aussi en mesure d'investir davantage et par conséquent d'être plus productifs et d'accroître leurs revenus. La mobilisation des ressources publiques est donc essentielle pour financer à la fois les dispositifs de protection sociale et les investissements en faveur des pauvres qui permettront à la population pauvre d'améliorer ses revenus pendant ce laps de 15 ans.

Les investissements publics et privés peuvent aider les pauvres à se passer plus rapidement des aides sociales en augmentant la part des revenus issus de leurs propres activités productives. Les investisseurs privés – en particulier les agriculteurs eux-mêmes – sont de loin la plus grande source d'investissements dans les zones rurales, mais des investissements devront également être réalisés dans les biens publics, notamment les transports ruraux et autres infrastructures, et dans la recherche destinée à promouvoir la productivité, le développement et la vulgarisation.

En résumé, la faim et l'extrême pauvreté peuvent être éliminées rapidement au moyen d'investissements adéquats dans le domaine de la protection sociale. Toutefois, pour que l'élimination de la faim et de la pauvreté soit viable à long terme, il faut combiner des mesures de protection sociale et des investissements favorables aux pauvres, le but étant d'affranchir rapidement les pauvres de la faim et de l'extrême pauvreté, tout en les amenant progressivement à gagner plus. Dans un contexte de politiques adéquates et de programmes coordonnés, les pauvres peuvent bénéficier de la croissance et des possibilités d'emploi créées par ces investissements supplémentaires (publics ou privés).

Toutefois, les pays à faible revenu où sévissent des taux plus élevés de pauvreté et de sous-alimentation n'auront pas les moyens nécessaires pour mettre en œuvre une approche de ce type et devront bénéficier d'une aide extérieure continue jusqu'à ce que les revenus intérieurs et les recettes fiscales aient augmenté suffisamment, sous l'effet de la croissance et d'autres réformes des politiques.

■ Annexes

À l'annexe 1 sont examinés les besoins d'investissement supplémentaires liés à un scénario de croissance dans tous les secteurs de l'économie, par rapport au scénario de maintien du statu quo. Un supplément d'investissement dans tous les secteurs de l'économie représenterait en moyenne 1 470 milliards de dollars par an entre 2016 et 2030, dont 116 milliards de dollars environ en faveur de l'agriculture. Malgré cela, toujours d'après le même scénario, jusqu'à cinq pour cent de la population des pays qui aspirent à ces investissements supplémentaires serait dans l'impossibilité de gagner suffisamment pour surmonter la faim chronique (ou un apport énergétique alimentaire insuffisant ou une carence en micronutriments). Les coûts moyens annuels d'un transfert de revenu destiné à combler le déficit alimentaire, c'est à dire le montant nécessaire pour satisfaire le besoin énergétique alimentaire minimum de ces 5 pour cent de laissés-pour-compte, sont estimés à 14 milliards de dollars (y compris une majoration de 20 pour cent pour couvrir les coûts administratifs et les pertes). Un tableau statistique est fourni à l'annexe 2.

Remerciements

Le présent rapport a été élaboré par la FAO, le FIDA et le PAM. Il a été rédigé sous la direction de Jomo Kwame Sundaram et Kostas Stamoulis, par Lorenzo Giovanni Bellù, Économiste principal et Chef d'équipe, et par Aikaterini Kavallari et Marc Mueller, Économistes, au sein de l'équipe des études prospectives mondiales de la FAO. Jelle Bruinsma, Consultant expert de la FAO a fourni un appui méthodologique. Le FIDA, en particulier Josefina Stubbs et l'équipe et les fonctionnaires du Département des connaissances et du Département de la gestion des programmes, ainsi que le PAM, en particulier Arif Husain, Michelle Lacy et John McHarris du Service de l'analyse de la sécurité alimentaire, ont également contribué à l'élaboration du rapport.

Nous remercions aussi Isabel Ortiz et Andrés Acuña, de l'Organisation internationale du Travail (OIT) de leur contribution. Ils ont mis à notre disposition la proposition de l'OIT pour le calcul d'un «plancher de protection sociale» et nous ont donné de précieux conseils sur la question de la protection sociale.

L'équipe souhaite remercier tous les collègues de la FAO qui ont fourni un appui par leur suggestions, leurs commentaires et leurs propositions de modifications aux différentes versions, notamment mais pas seulement Richard Allen, Boubaker Ben-Belhassen, Carlo Cafiero, Michael Clark, Piero Conforti, Sangita Dubey, Guy Evers, Dorian Kalamvrezos Navarro, Anna Rappazzo, Coumba Dieng Sow, Lucas Tavares, Rob Vos et tous les autres collègues qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport. Les derniers remerciements des auteurs, mais certainement pas les moindres, vont à leurs collègues de la FAO et d'autres organismes pour leurs observations sur la première version du rapport, qui ont largement motivé l'élaboration de la présente version révisée.

La conception graphique a été assurée par Monica Umena de la Sous-Division de la bibliothèque et des publications du Bureau de la communication de la FAO.

Liste des abréviations

CV	Coefficient de variation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FZ-deux mesures	[scénario] faim zéro reposant sur la protection sociale et les investissements en faveur des pauvres
FZ-tous secteurs	[scénario] faim zéro reposant sur l'investissement dans tous les secteurs de l'économie
GAPS	[modèle d'équilibre partiel du] Système sur les perspectives agricoles globales
ODD	objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
PPA	parité du pouvoir d'achat

Toutes les quantités exprimées en dollars font référence aux dollars des États-Unis.

Introduction

Dans le présent rapport, nous estimons le supplément d'investissement nécessaire par rapport à la stratégie actuelle si l'on veut éliminer la faim dans le monde, c'est-à-dire atteindre l'objectif Faim Zéro à l'échelle mondiale d'ici à 2030 ou éliminer la prévalence de la sous-alimentation, définie comme une insuffisance chronique de l'apport énergétique alimentaire.

Le rapport propose une approche sur deux fronts qui comporte des transferts au titre de la protection sociale et des investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres. Les investissements dans les programmes de protection sociale sont censés permettre aux pauvres de s'affranchir rapidement de l'extrême pauvreté et de la faim. Répondre aux besoins essentiels des pauvres c'est aussi couvrir leurs besoins énergétiques alimentaires. Lorsque leur nutrition s'améliore, les pauvres sont mieux à même d'accroître leur productivité et leurs revenus. Ils sortent ainsi du cercle vicieux de la pauvreté, de la faim et d'une faible productivité, pour entrer dans le cercle vertueux d'une meilleure nutrition, d'une productivité plus élevée et d'activités plus rémunératrices. Ce passage «de la protection à la production» accélérera la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition et contribuera à l'élimination de la faim et la pauvreté, conformément aux deux objectifs de développement durable (ODD) les plus importants. En même temps, des investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres, devraient améliorer les revenus et favoriser la croissance de l'emploi pour ce segment de la population. Grâce à ces instruments, les revenus des pauvres augmenteront progressivement, ce qui leur permettra de se sortir durablement de la pauvreté par leurs propres moyens.

Le présent rapport est structuré comme suit: La Section 2 expose l'utilité d'un investissement supplémentaire visant à éliminer la pauvreté et la faim. La Section 3 décrit le scénario de maintien du *statu quo*, qui sert de référence pour l'estimation des ressources supplémentaires requises. La Section 4 présente le scénario principal d'élimination de la faim et de la pauvreté (le scénario *FZ-deux mesures*), qui mise à la fois sur des mesures de protection sociale – qui permettent d'affranchir rapidement les individus de la pauvreté et de la faim – et sur des investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres, afin d'assurer à terme une augmentation durable

de leurs revenus propres. La Section 5 spécifie les types d'investissements requis et les domaines où la mobilisation des ressources est prioritaire, en particulier en faveur de l'agriculture. La Section 6 est consacrée aux conclusions.

L'annexe 1 examine un autre scénario où il est fait appel uniquement aux investissements favorisant la croissance, étendus à tous les secteurs de l'économie (scénario *FZ-tous secteurs*). La construction de ce scénario repose sur la méthode employée par Schmidhuber et Bruinsma en 2011¹, c'est-à-dire que les projections de consommation alimentaire sont issues du modèle d'équilibre partiel du Système sur les perspectives agricoles globales (GAPS) utilisé par la FAO pour les projections à long terme de la demande et de l'offre alimentaires par pays². Le modèle GAPS de la FAO est également utilisé pour estimer le transfert de revenu destiné à combler le déficit alimentaire, c'est-à-dire le montant total des transferts de revenu requis pour que «les laissés pour compte» du processus de croissance économique puissent sortir de la sous-alimentation (ici, les 5 pour cent de la population ayant les plus bas revenus). Enfin, l'annexe 2³ renferme un tableau statistique.

¹ J. Schmidhuber et J. Bruinsma. 2011. Investing towards a world free of hunger: lowering vulnerability and enhancing resilience. Dans A. Prakash, ed. *Safeguarding food security in volatile global markets*, pp. 543–569. Rome, FAO.

² A. Kavallari, P. Conforti et D. van der Mensbrugge. 2015 (à paraître). *Global Agriculture Perspectives System (GAPS), Version 1.0*. Document de Travail de la Division de l'économie du développement agricole ESA. Rome, FAO.

³ Cette version révisée répond aux suggestions et aux observations qui ont été fournies par des collègues au sujet de la version initiale du présent rapport. Ces commentaires soulignaient, entre autres, la nécessité: de préparer le terrain aux investissements favorables aux pauvres et de les accélérer; de prendre en considération des besoins d'investissement par unité de revenu supplémentaire qui soient plausibles; de mieux aligner les hypothèses relatives à l'incidence de la pauvreté sur les chiffres les plus récents fournis par le Rapport de suivi mondial 2014/2015 [Banque mondiale et Fonds monétaire international. 2015. *Global Monitoring Report 2014–2015. Ending poverty and sharing prosperity*. Washington], tout en gardant à l'esprit les chiffres de la sous-alimentation mentionnés dans l'édition 2015 de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* [FAO, FIDA et PAM. 2015. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux*. Rome, FAO]; enfin, d'ajouter une certaine marge de revenu afin d'éviter que les personnes qui sont sorties de la pauvreté soient vulnérables aux chocs temporaires et d'assurer de meilleurs effets nutritionnels, tout en favorisant des investissements modestes mais rémunérateurs.

Investir en faveur du développement

■ Financer le Programme de développement pour l'après-2015

Les estimations des investissements requis pour éliminer la pauvreté et la faim appuient la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) que les Nations Unies adopteront en septembre 2015. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui est le document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015, a défini entre autres les modalités de financement relatives à la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015⁴.

⁴ La population mondiale atteignait à peine un milliard d'individus au début du XIXe siècle. Deux siècles plus tard, elle en compte plus de sept milliards. Le produit mondial brut, qui était de l'ordre de 175 milliards de dollars en 1800, se chiffre aujourd'hui à 76 000 milliards de dollars. DeLong. 1998. *Estimating world GDP, one million B.C. – present*. Berkeley, États-Unis, Université de Californie à Berkeley; Banque mondiale. 2014. Banque de données. Produit intérieur brut 2013]. L'agriculture a radicalement évolué depuis lors. Par exemple, les rendements de blé en Europe sont passés d'environ 1,2 tonne par hectare en 1800 à 7,0 tonnes par hectare environ à l'heure actuelle [D.B. Grigg. 1980. *Population growth and agrarian change: an historical perspective*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press]. Au cours du dernier demi-siècle, les rendements céréaliers ont plus que triplé à l'échelle mondiale, contribuant ainsi à nourrir une population humaine et un cheptel en rapide croissance.

Toutefois, cette augmentation radicale de la production de biens et services a progressivement mis sous pression la capacité de charge de la planète face aux activités humaines. En conséquence, elle freine le potentiel de développement futur.

Dans la version zéro du document final de la troisième Conférence sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba en juillet 2015, «Les politiques actuelles, le financement et les schémas d'investissement ne sont pas à la hauteur des attentes pour l'avenir... certains pays avaient encore reculé et les inégalités s'étaient creusées... les effets de chocs provoqués par des crises économiques, des conflits, des catastrophes naturelles et des flambées épidémiques se propagent rapidement dans un monde fortement interconnecté... les problèmes environnementaux, le changement climatique et autres menaces de portée mondiale risquent de miner les succès passés et les perspectives futures» [Nations Unies 2015, disponible en anglais à l'adresse suivante: http://www.un.org/pga/wp-content/uploads/sites/3/2015/03/160315_ffd-zero-draft-outcome.pdf].

Le changement climatique pèse tout particulièrement sur la sécurité alimentaire et la nutrition, car il a généralement un impact sur des écosystèmes déjà fragilisés, qui caractérisent les zones où vivent la plupart des personnes victimes de l'insécurité alimentaire.

■ Réaliser durablement l'objectif Faim Zéro

L'éradication de la pauvreté et l'éradication de la faim sont deux cibles essentielles des ODD. L'élimination de la faim est une priorité de l'ensemble du système des Nations Unies ainsi que la pièce maîtresse du Défi Faim Zéro, promu par l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. Afin d'atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030, les gouvernements et la communauté internationale doivent faire fond sur des formules qui ont fait leurs preuves et qui combinent trois éléments importants:

Garantir l'accès aux aliments. Promouvoir un accès immédiat des personnes sous-alimentées aux services liés à l'alimentation et à la nutrition, par le biais de programmes de protection sociale, notamment sous forme de distributions de vivres et/ou d'aides en espèces, de façon à résoudre immédiatement le problème de la faim et à développer le potentiel productif des individus.

Accroître les revenus. Faire en sorte que les pauvres et les affamés aient des possibilités d'améliorer leurs moyens d'existence par de meilleures conditions d'emploi et réaliser des investissements destinés à stimuler la productivité, axés par exemple sur l'amélioration des infrastructures, l'accès aux marchés, la création de savoir et les technologies de l'information et des communications.

Assurer la durabilité. Améliorer la durabilité des systèmes alimentaires par la conservation des ressources naturelles et l'adoption de pratiques agricoles durables. Réduire les pertes et gaspillages alimentaires aux stades de la production, de l'entreposage et de la consommation, réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture et d'autres secteurs, ralentir le rythme du changement climatique et assurer la sécurité alimentaire des générations futures⁵.

⁵ HPLE. 2012. *Sécurité alimentaire et changement climatique*. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.

■ Investir dans l'agriculture

Investir dans l'agriculture peut effectivement accroître la productivité du travail agricole et des terres agricoles. La productivité est un des principaux déterminants dans la formation du revenu agricole. Elle contribue à l'élévation du niveau de vie des populations qui vivent dans l'insécurité alimentaire car elle contribue, entre autres, à diminuer la pression exercée sur les

ressources naturelles lorsqu'elles sont peu abondantes. Les personnes physiques ou morales privées, surtout les agriculteurs sont, de loin, la plus grosse source d'investissements dans les zones rurales. Toutefois, il faut des investissements dans les biens publics – renforcement des capacités, recherche sur le renforcement de la productivité, transports ruraux, santé, éducation et protection sociale – afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'un développement inclusif et durable⁶.

⁶ FAO. 2012. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur*. Rome; FAO. 2015. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Rome.

Scénario de référence: le maintien du *statu quo* jusqu'en 2030

Afin de tester l'efficacité des différentes mesures envisagées pour réaliser l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030, nous commençons par bâtir un scénario qui reflète une situation où prévaut le *statu quo*. Ce scénario fournit des projections relatives à la sous-alimentation jusqu'en 2030 et postule que, durant ce laps de temps, les politiques et les mesures déployées pour atteindre l'objectif Faim Zéro ne subiront pas de modification importante.

■ Mesurer la sous-alimentation

L'apport énergétique alimentaire mesure le nombre de calories fournies à l'organisme par les aliments. La prévalence de la sous-alimentation est la proportion de la population ayant un apport énergétique alimentaire inférieur au besoin énergétique alimentaire minimum⁷. Lorsque l'apport énergétique alimentaire augmente au sein de cette population et devient supérieur au besoin énergétique alimentaire minimum, la prévalence de la sous-alimentation recule. La prévalence de la sous-alimentation est calculée en fonction de trois paramètres: l'apport énergétique alimentaire moyen (par habitant), le besoin énergétique alimentaire minimum et une estimation du coefficient de variation (CV).

■ L'année de référence

Pour bâtir le scénario de maintien du *statu quo*, nous prenons la moyenne de la période 2005-2007 comme année de référence, qui est aussi l'année sur laquelle sont fondées les projections de la FAO relatives à l'agriculture et à la sous-alimentation⁸. Pendant la période de référence, 949 millions de personnes environ étaient sous-alimentées⁹, dont une grande majorité (828 millions) se

trouvait dans 60 pays. À moins d'une intervention efficace, notamment à l'aide d'investissements bien supérieurs à ceux qui sont prévus dans le scénario de maintien du *statu quo*, il est peu probable que ces pays atteignent l'objectif Faim Zéro en 2030. La population sous-alimentée restante (120 millions) était concentrée dans 50 pays, qui devraient réussir à atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030 (tableau 1, première planche). La plupart des individus sous-alimentés (920 millions) étaient dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire appartenant à cinq régions – Asie de l'Est, Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient et Afrique du Nord, Asie du Sud et Afrique subsaharienne. La prévalence de la sous-alimentation était particulièrement élevée en Afrique subsaharienne (29 pour cent) et en Asie du Sud (20,5 pour cent)¹⁰.

■ Le scénario de maintien du *statu quo* jusqu'en 2030

Les projections de la consommation alimentaire suggèrent que d'ici à 2030, 653 millions de personnes seront encore sous-alimentées.

Dans le scénario de maintien du *statu quo*, le produit mondial brut devrait augmenter de 2,4 pour cent par an jusqu'en 2030. Dans les différentes régions, le produit intérieur brut (PIB) devrait afficher une croissance comprise entre 2,0 pour cent (en Amérique latine et Caraïbes) et 4,5 pour cent en Asie de l'Est (tableau 2). La population, dans ces cinq régions, devrait augmenter en moyenne de 1,1 pour cent par an entre la période de référence et 2030.

⁷ FAO. 2015. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux*, Annexe 2. Rome.

⁸ N. Alexandratos et J. Bruinsma. 2012. *World agriculture towards 2030/2050: the 2012 revision*. Document de Travail de la Division de l'économie du développement agricole (ESA) No. 12-03. Rome, FAO.

⁹ La répartition de l'apport alimentaire dans la population est établie sur la base de fonctions de répartition des calories calibrées d'après les taux de sous-alimentation indiqués dans *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* »

» (édition 2015). En raison des procédures de calibrage qui sont nécessaires pour établir la correspondance avec le modèle GAPS de la FAO – lequel utilise les paramètres de consommation alimentaire d'Alexandratos et Bruinsma, 2012 (voir la note 8) et l'ensemble de données de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* –, les indicateurs de sous-alimentation obtenus pour l'année de référence diffèrent légèrement de ceux indiqués dans *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015).

¹⁰ Ces chiffres sont très proches des statistiques fournies dans *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015). Les procédures de calibrage expliquent certaines divergences.

TABLEAU 1

Sous-alimentation: année de référence et maintien du *statu quo* jusqu'en 2030

	Population	Besoin énergétique alimentaire minimum	Apport énergétique alimentaire moyen	Coefficient de variation de la répartition des aliments	Personnes souffrant de sous-alimentation chronique	
	(Millions)	(kcal/personne/jour)			(Pour cent)	(Millions)
2005-2007 (année de référence)						
MONDE	6 568	1 846	2 769	0.297	14.45	949
Pays à revenu élevé	1 351	1 949	3 348	0.223	2.17	29
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	5 216	1 819	2 619	0.317	17.63	920
Afrique subsaharienne	730	1 747	2 238	0.327	29.05	212
Amérique latine et Caraïbes	556	1 838	2 898	0.278	8.38	47
Asie de l'Est	1 957	1 875	2 850	0.362	15.91	311
Asie du Sud	1 520	1 769	2 292	0.276	20.47	311
Proche-Orient et Afrique du Nord	432	1 832	3 007	0.285	8.34	36
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	2 626	1 886	3 122	0.243	4.59	120
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	3 941	1 819	2 534	0.333	21.02	828
25 pays les plus en difficulté*	492	1 752	2 062	0.373	39.81	196
Scénario de maintien du <i>statu quo</i> jusqu'en 2030						
MONDE	8 274	1 865	2 955	0.272	7.89	653
Pays à revenu élevé	1 437	1 941	3 425	0.217	1.12	16
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	6 838	1 849	2 857	0.283	9.31	637
Afrique subsaharienne	1 245	1 812	2 528	0.288	17.36	216
Amérique latine et Caraïbes	682	1 872	3 091	0.258	3.96	27
Asie de l'Est	2 247	1 878	3 133	0.327	7.79	175
Asie du Sud	2 016	1 825	2 587	0.245	9.31	188
Proche-Orient et Afrique du Nord	615	1 865	3 133	0.266	4.72	29
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	3 113	1 895	3 243	0.233	2.01	63
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	5 161	1 846	2 782	0.295	11.44	590
25 pays les plus en difficulté*	833	1 812	2 363	0.320	25.17	210

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Note: Du fait des arrondis, il est possible que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme des chiffres partiels.

Source: Calculs fondés sur *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et sur N. Alexandratos et J. Bruinsma, 2012. *World agriculture towards 2030/2050: the 2012 revision* (version 2012 de l'étude Agriculture mondiale: horizon 2030/2050). Document de Travail de la Division de l'économie du développement agricole ESA No. 12-03. Rome, FAO.

TABLEAU 2

Le PIB et les investissements dans le scénario de maintien du *statu quo*

	PIB		Croissance annuelle du PIB, 2016-2030	Investissement annuel moyen, 2016-2030
	2005-2007	2030		
	(Milliards de dollars, en prix constants de 2013)		(Pour cent)	(Milliards de dollars, en prix constants de 2013)
MONDE	56 263	101 131	2.41	15 989
Pays à revenu élevé	42 388	61 530	1.65	9 899
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	13 875	39 601	3.80	6 090
Afrique subsaharienne	548	1 629	4.02	175
Amérique latine et Caraïbes	3 588	6 413	2.02	561
Asie de l'Est	6 037	21 859	4.53	4 069
Asie du Sud	1 393	4 391	3.82	425
Proche-Orient et Afrique du Nord	1 881	4 334	3.34	549
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	49 820	76 654	1.83	12 045
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	6 443	24 476	4.63	3 944
25 pays les plus en difficulté*	273	793	4.03	75

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Source: Calculs fondés sur *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et sur N. Alexandratos et J. Bruinsma. 2012. *World agriculture towards 2030/2050: the 2012 revision* (version 2012 de l'étude Agriculture mondiale: horizon 2030/2050). Document de Travail de la Division de l'économie du développement agricole ESA No. 12-03. Rome, FAO.

On prévoit que l'amélioration du PIB fasse passer l'apport énergétique alimentaire moyen de 2 619 à 2 857 kcal/personne/jour (+9,0 pour cent) dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tableau 1, deuxième planche)¹¹. Cela devrait ramener la prévalence de la sous-alimentation à un taux de 9,3 pour cent¹². Toutefois, ce pourcentage reste élevé en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (à 17,4 pour cent et 9,3 pour cent respectivement), et supérieur à l'objectif Faim Zéro dans quatre des cinq régions considérées.

Les projections de la sous-alimentation d'ici à 2030 dans le scénario de maintien du *statu quo* montrent clairement que des efforts sont nécessaires pour accroître la consommation alimentaire chez plus de 650 millions de personnes, qui resteraient sous-alimentées dans le cas contraire.

Dans les sections qui suivent, nous explorons un scénario (le scénario *FZ-deux mesures*) selon lequel l'objectif Faim Zéro peut être atteint à l'aide d'une combinaison d'investissements dans le domaine de la protection sociale et d'investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres, surtout dans les zones rurales où vit une grande majorité d'entre eux.

¹¹ L'apport énergétique alimentaire moyen ne représente pas seulement la consommation nette de calories. C'est une valeur brute qui comprend une part de pertes et gaspillages de nourriture potentiels.

¹² La baisse du coefficient de variation (CV) appliqué à la répartition de l'apport énergétique alimentaire est obtenue en maintenant l'écart type (ET) relatif à la répartition de l'apport énergétique alimentaire à un niveau constant, qui est celui de l'année de référence (2005-2007) dans chaque pays. Puisque $CV = ET / \text{apport énergétique alimentaire moyen}$, le coefficient de variation diminue au fur et à mesure que l'apport énergétique alimentaire moyen augmente, à coefficient de variation constant.

Un scénario de rechange (le scénario *FZ-tous secteurs*) est également étudié à des fins comparatives, notamment la réalisation de l'objectif Faim Zéro au moyen d'investissements supplémentaires destinés à stimuler une croissance économique

dans tous les secteurs, complétés par des financements destinés à combler le déficit énergétique alimentaire des «laissés-pour-compte», dont l'effectif est estimé à 5 pour cent. Les conclusions relatives à ce scénario sont exposées à l'annexe 1¹³.

¹³ Les trois principales méthodes adoptées jusqu'à présent pour estimer les coûts et, par conséquent, les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement reposent sur: 1) des analyses fondées sur le coût unitaire; 2) la croissance) et 3) des modèles informatisés d'équilibre général (*Rapport européen sur le développement 2015. Associer le financement et les politiques pour mettre en œuvre un programme de développement post-2015 porteur de changement*, pp. 68–69. Bruxelles, (Institut du développement outre-mer) »

» [ODI], en partenariat avec le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM), l'Institut allemand pour le développement [Deutsches Institut für Entwicklungspolitik] [GDI/DIE], l'Université d'Athènes [Département d'économie, Division de l'économie internationale et du développement] et le Southern Voice Network). Les méthodes adoptées ici pour estimer la protection sociale appartiennent au premier groupe, tandis que celles qui permettent d'estimer les besoins d'investissement supplémentaires relèvent du second.

Une intervention sur deux fronts pour atteindre la faim zéro: investir dans la protection sociale et dans le développement favorable aux pauvres

On considère aux fins du présent rapport que la faim frappe surtout les personnes qui ne jouissent pas de droits ou d'un pouvoir d'achat adéquats pour accéder à des aliments nutritifs en quantité suffisante. Il s'ensuit que la faim peut être réduite ou éradiquée si l'on améliore l'accès des gens aux moyens qui leur permettront d'acheter et/ou de produire les aliments dont ils ont besoin.

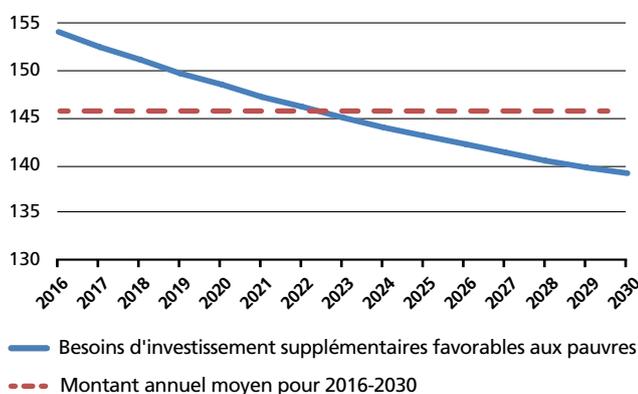
■ Quel est le niveau de revenu nécessaire pour échapper à la faim?

Une première considération est que les personnes qui sortent de l'extrême pauvreté sont également libérées de la faim. En conséquence, si l'on admet que le seuil de pauvreté de 1,25 dollar/jour en PPA est un seuil d'extrême pauvreté, toute personne ayant un revenu d'au moins 1,25 dollar/jour est également libérée de la faim.

FIGURE 1

Complément de revenu annuel moyen nécessaire pour maintenir la population à l'abri de la pauvreté

Milliards de dollars, en prix constants de 2013



Source: Calculé sur la base de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et des données PovcalNet de la Banque mondiale.

Sur cette base, le revenu supplémentaire par habitant qui est nécessaire pour sortir de la pauvreté correspond au revenu dont les pauvres auraient besoin pour atteindre le seuil de 1,25 dollar/jour en PPA (un déficit de revenu également appelé «écart de pauvreté»). Toutefois, pour éviter que ceux qui sortent de la pauvreté n'y retombent un jour, il faut prévoir une certaine marge de revenu pour les mettre à l'abri d'une diminution soudaine du revenu réel, de dépenses imprévues et/ou d'une flambée des prix. En conséquence, aux fins du présent rapport, le montant total des revenus nécessaires chaque année pour que les gens restent définitivement au-dessus du seuil de pauvreté est calculé sur la base du seuil de pauvreté absolue, soit 1,25 dollar/jour, plus une marge de 40 pour cent, ce qui donne 1,75 dollar/jour en PPA¹⁴.

D'après les projections du scénario de maintien du *statu quo*, le déficit de revenu par rapport au seuil de pauvreté et le nombre de pauvres devraient varier en fonction de modifications du revenu national, de la démographie et de la répartition des revenus qui se produiront entre 2016 et 2030¹⁵. Le complément de revenu nécessaire pour que les pauvres parviennent au seuil de pauvreté variera donc aussi. Le tableau 3 indique quel sera le complément de revenu nécessaire pour sortir les gens de la pauvreté, comparé au scénario de maintien du *statu quo*. Les résultats sont ventilés par région et exprimés en dollars (en prix

¹⁴ Cela représente beaucoup moins que le seuil de pauvreté de 2,00 dollars/jour en PPA, qui serait ajusté à 2,50 dollars/jour environ pour tenir compte de la dernière modification apportée par la Banque mondiale. On trouvera une analyse sur l'ajustement du seuil de pauvreté international dans M. Ravallion, S. Chen et P. Sangraula. 2009. Dollar a day revisited. *The World Bank Economic Review*, 23(2): 163–184.

¹⁵ Le complément de revenu nécessaire pour atteindre le seuil de pauvreté et le nombre de pauvres – c'est-à-dire le nombre total d'habitants multiplié par le pourcentage de pauvres (incidence de la pauvreté) – sont estimés sur la base de fonctions de distribution normale logarithmique fondées sur les indicateurs de pauvreté fournis par la banque de données PovcalNet de la Banque mondiale et sur les estimations de la sous-alimentation figurant dans *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015). Le revenu annuel nécessaire au niveau de chaque pays pour maintenir la population à l'abri de la pauvreté est le complément de revenu nécessaire pour atteindre le seuil de pauvreté (en pourcentage du revenu minimum représenté par le seuil de pauvreté), multiplié par ce revenu minimum plus la «marge de sécurité», multiplié par le nombre de pauvres, multiplié par 365.

TABLEAU 3

Complément de revenu nécessaire pour que les personnes restent à l'abri de la pauvreté

	2016	2030	Moyenne, 2016-2030	2016	2030	Moyenne, 2016-2030
	<i>(Milliards de dollars, en prix constants de 2013)</i>			<i>(Pourcentage du PIB)</i>		
MONDE	154	139	145	0.21	0.14	0.17
Pays à revenu élevé	3	2	2	0.01	0.00	0.00
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	151	137	143	0.64	0.35	0.46
Afrique subsaharienne	78	86	82	8.30	5.29	6.56
Amérique latine et Caraïbes	8	7	7	0.16	0.11	0.13
Asie de l'Est	16	6	10	0.13	0.03	0.06
Asie du Sud	47	35	41	1.81	0.81	1.20
Near East and North Africa	2	2	2	0.07	0.04	0.06
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	32	32	32	0.05	0.04	0.05
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	122	107	113	0.94	0.44	0.62
25 pays les plus en difficulté*	50	55	53	11.00	6.95	8.64

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Source: Calculé sur la base de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et des données PovcalNet de la Banque mondiale.

constants de 2013), en pourcentage du PIB pour les années 2016 et 2030 et en moyenne sur la période 2016 à 2030.

La figure 1 indique, par année, le complément de revenu nécessaire pour sortir les gens de la pauvreté dans le monde entier, entre 2016 et 2030. Certes, la croissance du revenu par habitant réduit la proportion des pauvres et le complément de revenu nécessaire pour atteindre le seuil de pauvreté, mais la croissance démographique creuse le déficit de revenu à combler pour sortir de la pauvreté. En moyenne, les revenus requis de 2016 à 2030 sont estimés aux alentours de 145 milliards de dollars (en prix constants de 2013).

■ Accroître les revenus des pauvres

Dans ce scénario (le scénario *FZ-deux mesures*), deux instruments complémentaires sont pris en considération afin d'assurer aux pauvres les revenus supplémentaires dont ils ont besoin pour échapper définitivement à leur condition, à savoir: 1) des prestations de protection sociale et 2) des investissements dans l'agriculture et le développement rural. Les deux instruments sont combinés de manière à ce que:

- la totalité des personnes qui souffrent de la pauvreté et de la faim échappent à cette condition dès que possible;
- l'importance relative des capacités de production et des gains propres qui sont favorisés par les investissements soit renforcée, en particulier dans les zones rurales;

c. la dépendance à l'égard des revenus garantis par les programmes de protection sociale diminue progressivement.

■ Le rôle de l'investissement à des fins de protection sociale

Atteindre l'objectif Faim Zéro dès que possible exige que les pauvres bénéficient sans délai d'un complément de revenus qui leur permette d'accéder à une nourriture suffisante. Au départ, une large part des revenus supplémentaires qui sont nécessaires pour sortir les individus de la pauvreté proviennent des dispositifs de protection sociale, grâce auxquels ceux-ci parviennent à dépasser le seuil de pauvreté (ce sont les «transferts de revenus»). Le montant estimatif de ces transferts doit permettre aux indigents mais aussi à ceux qui disposent d'à peine plus de 1,25 dollar/jour en PPA, de rester à l'abri de l'extrême pauvreté.

Le seuil de pauvreté et les ajustements apportés dans le temps au montant initial de un dollar par jour ont été parfois réputés insuffisants. C'est pourquoi nous avons décidé de considérer une tranche de 40 pour cent supérieure au seuil d'extrême pauvreté établi lors de la dernière révision (sur la base d'un revenu individuel de 1,25 dollar/jour en PPA). Notre seuil majoré, qui est porté à 1,75 dollar/jour en PPA, devrait également permettre des régimes alimentaires plus diversifiés

et satisfaire des besoins nutritionnels autres que les besoins purement énergétiques. Disposer de revenus plus élevés que le strict minimum nécessaire à la survie donnerait la possibilité aux pauvres d'épargner et d'investir modestement.

Il ressort de données d'enquêtes sur les revenus, analysées pour estimer la prévalence de la pauvreté, que bon nombre d'individus qui ne sont plus considérés comme des pauvres ont des revenus à peine supérieurs au seuil de pauvreté de 1,25 dollar/jour. Ces individus sont particulièrement exposés au risque de retomber sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, des préoccupations ont été émises au sujet des modifications apportées aux définitions et aux paramètres du seuil d'extrême pauvreté. On fait souvent valoir que, dans la plupart des économies, les ajustements de prix pour les articles de première nécessité ainsi que l'indice des prix à la production chez les tout petits producteurs sont généralement plus élevés que les ajustements de l'indice global des prix à la consommation, qui sert de référence en matière d'ajustement des prix sur la base de la parité du pouvoir d'achat.

Pour ces raisons, les transferts de revenus sont estimés en fonction du seuil de pauvreté majoré décrit ci-dessus, soit 1,75 dollar/jour en PPA. Les transferts de revenus permettent d'amener rapidement les pauvres jusqu'au seuil de 1,75 dollar/jour et constituent donc un moyen d'éliminer la pauvreté et la faim dans un délai relativement bref.

Franchir ce seuil de pauvreté majoré permettra d'accéder de manière stable aux aliments de base, de satisfaire d'autres besoins mais aussi d'avoir des régimes alimentaires plus diversifiés et donc plus sains, plus riches en micronutriments, acides aminés, vitamines et minéraux. L'amélioration de la nutrition à court et à long terme devrait permettre aux pauvres de jouer un rôle plus productif dans l'économie et par conséquent d'améliorer encore leurs revenus. Il a été démontré que la protection sociale stimule l'investissement chez les pauvres. Avec des transferts plus généreux, les pauvres auraient donc la faculté d'épargner et d'investir une partie de leur revenu en vue d'être plus productifs. L'épargne et l'investissement permettent aux pauvres de passer du cercle vicieux de la pauvreté, de la faim et d'une faible productivité au cercle vertueux de la croissance des revenus, d'une meilleure nutrition, d'une productivité plus élevée, d'une plus grande résilience et d'une vie digne.

Les transferts de revenus décrits dans le présent scénario devraient diminuer au cours des années suivantes sous l'effet de la croissance économique prévue dans le scénario de maintien du *statu quo*, de l'augmentation de la productivité et des revenus, stimulés par une meilleure alimentation, et des investissements supplémentaires dans des activités productives, réalisés en faveur des pauvres. Toutefois, ce scénario part du principe que 5 pour cent des individus au sein de la population ne tireront aucun profit de ces améliorations, pour des motifs divers – handicaps, état de santé ou conditions socioéconomiques –, et continueront de dépendre de la protection sociale pour satisfaire leurs besoins essentiels.

Le coût des transferts de revenus inclut le montant des prestations et une majoration de 20 pour cent pour tenir compte

des frais administratifs et des pertes (transferts de revenus bruts). Il se chiffre à 67 milliards de dollars par an en moyenne pendant la période 2016-2030, dont la plus grosse partie est destinée aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (tableau 4).

En règle générale, les investissements liés aux programmes de protection sociale sont consacrés au renforcement des capacités humaines, avec d'importantes retombées sur le potentiel productif des bénéficiaires, dues notamment à l'amélioration de leur situation alimentaire et nutritionnelle. La protection sociale aide aussi à surmonter les difficultés de trésorerie des ménages et permet aux individus et aux communautés, quitte à prendre quelques risques, d'envisager des activités génératrices de revenus et d'emploi plus profitables. L'absence de protection sociale ou d'autres dispositifs de mutualisation des risques force souvent les ménages ruraux pauvres à adopter des stratégies de survie qui augmentent leur vulnérabilité et compromettent leur capacité future de créer des revenus, par exemple en les poussant à la surexploitation des ressources naturelles dont ils dépendent.

■ Le rôle de l'investissement dans les activités productives

Autant il est indispensable de fournir rapidement un complément de revenu par le biais de prestations sociales afin de soulager l'extrême pauvreté et la faim, autant des investissements supplémentaires dans les activités productives entraîneront progressivement une amélioration des revenus propres des pauvres. Accroître la part des revenus propres renforce la résilience et réduit petit à petit la dépendance à l'égard des aides sociales.

Le calcul des besoins annuels d'investissements supplémentaires est fonction de la nécessité de permettre aux individus d'accroître petit à petit leurs revenus pour échapper définitivement à la pauvreté et de faire en sorte que la protection sociale soit superflue après 2030, hormis pour les aides aux indigents qui ne seront jamais autosuffisants¹⁶. Dans le monde, les investissements supplémentaires qu'il faudra consentir annuellement entre 2016 et 2030 s'élèveront en moyenne à 198 milliards (tableau 4, troisième colonne).

Au début, la majeure partie des investissements supplémentaires, en particulier la composante privée, devra provenir d'investisseurs qui ne seront pas des pauvres. Les investisseurs

¹⁶ Les besoins d'investissement sont calculés sur une base annuelle en fonction d'un coefficient marginal de capital, expliqué plus loin pour les besoins du scénario d'investissement dans tous les secteurs de l'économie, décrit à l'annexe 1.

TABLEAU 4
Montant annuel moyen des transferts de revenu et des investissements dans tous les secteurs de l'économie dans le scénario FZ-deux mesures, 2016-2030

	Transfert de revenu		Investissements supplémentaires		Transfert de revenu	Investissements supplémentaires
	Total	Zones rurales	Total	Zones rurales	Total	Total
	(Milliards de dollars, en prix constants de 2013)				(%du PIB)	
MONDE	67	41	198	140	0.08	0.23
Pays à revenu élevé	2	1	2	1	0.00	0.00
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	65	40	195	138	0.21	0.63
Afrique subsaharienne	27	19	168	118	2.14	13.42
Amérique latine et Caraïbes	6	1	2	0	0.11	0.03
Asie de l'Est	10	2	1	1	0.06	0.01
Asie du Sud	20	16	24	19	0.59	0.71
Proche-Orient et Afrique du Nord	2	1	0	0	0.05	0.01
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	16	8	41	30	0.02	0.06
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	51	33	157	110	0.28	0.86
25 pays les plus en difficulté*	17	12	109	73	2.82	17.82

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Note: Les données par pays sont détaillées au tableau A2 dans l'annexe 2.

Source: Calculé sur la base de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et des données PovcalNet de la Banque mondiale.

non pauvres investissent dans un souci de rentabilité¹⁷, ce qui veut dire que seule une partie des revenus créés par ces investissements supplémentaires sera dévolue aux pauvres. Le reste servira à rémunérer des investisseurs non pauvres pour qui un investissement sans profit serait dépourvu d'intérêt.

Dans un premier temps, on s'attend à ce que ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté tirent principalement leurs revenus d'un travail salarié, et beaucoup moins de leurs ressources productives (telles que la terre), qui sont modestes. En d'autres

termes, au moins durant les premières phases, la plus grosse part des revenus destinés à rémunérer le capital ira à des investisseurs non pauvres. Toutefois, on peut s'attendre à ce qu'au fur et à mesure que les pauvres acquièrent la capacité d'épargner et d'investir, leurs revenus augmentent – non seulement les revenus du travail, mais aussi la rémunération du capital qu'ils parviennent à acquérir.

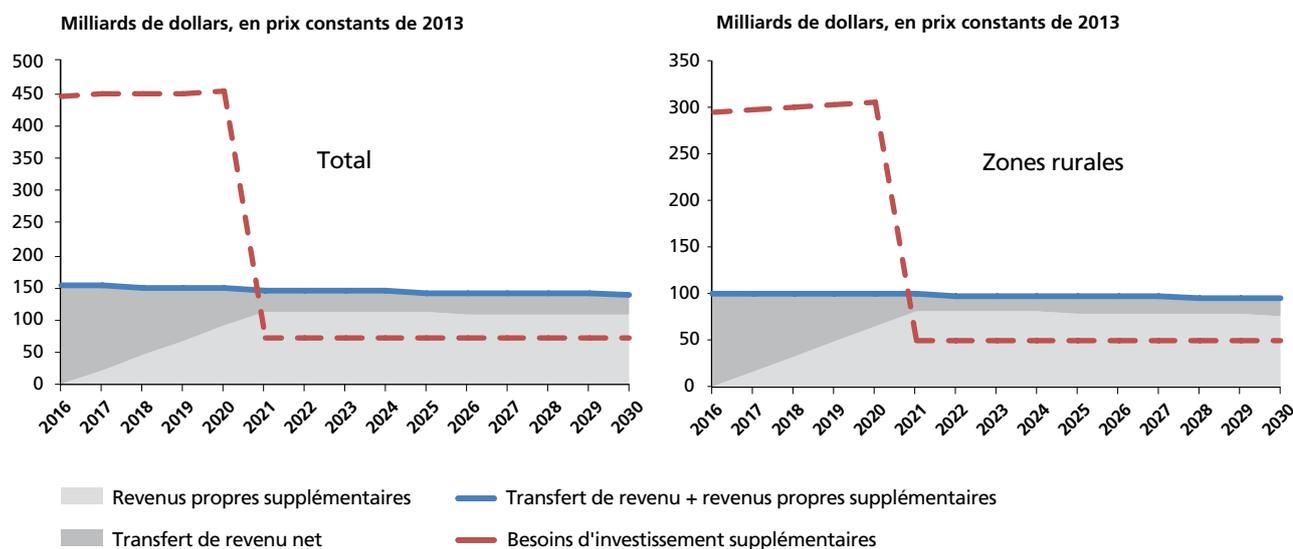
■ Les investissements dans les zones rurales et les zones urbaines

Dans la mesure du possible, où qu'ils se trouvent, les pauvres doivent pouvoir bénéficier de transferts de revenus et d'activités génératrices de revenus. Actuellement, la majorité des personnes vivant dans l'extrême pauvreté vit dans les zones rurales. Logiquement, une part plus élevée des investissements

¹⁷ Le calcul de la rémunération du capital fourni par des investisseurs non pauvres est fondé sur les données chronologiques relatives au ratio travail-capital dans chaque pays. Aux fins du présent rapport, le retrait progressif des transferts de revenu au fur et à mesure de l'accroissement des gains propres se fonde sur l'hypothèse que les investissements supplémentaires interviendraient rapidement, à l'aide d'un effort substantiel de promotion des activités productives, en faveur des pauvres. Toutefois, le passage de l'aide sociale aux revenus propres dépend des capacités et des moyens dont disposent les pays pour réaliser des investissements favorables aux pauvres. Par conséquent, le montant des investissements requis et le montant correspondant des transferts de revenu annuels mentionnés ici sont purement indicatifs.

FIGURE 2

Transfert de revenu et investissements favorables aux pauvres dans le scénario FZ-deux mesures



Source: Calculé sur la base de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et des données PovcalNet de la Banque mondiale.

supplémentaires consacrés aux activités productives devrait donc être réservée aux zones rurales¹⁸.

C'est pourquoi sur un total de 67 milliards de dollars de transferts de revenus, 41 milliards seront destinés aux ruraux pauvres. Par ailleurs, sur 198 milliards de dollars d'investissements supplémentaires, 140 milliards iront aux zones rurales. Le tableau 4 fournit les moyennes annuelles relatives aux transferts de revenus et aux investissements dans des activités productives, pour l'ensemble de l'économie et pour les zones rurales, durant la période 2016-2030. Les résultats annuels sont indiqués à la figure 2.

■ Les questions liées au financement

Financer les transferts de revenus et les investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres, n'est pas nécessairement un poids pour les pays si le montant cumulatif annuel de ces investissements représente une part relativement limitée du PIB et des dépenses publiques, comme c'est le cas pour certains pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, d'Amérique latine ou d'Asie de l'Est. Toutefois, ces investissements peuvent ne pas être à la portée de certains pays à faible revenu, surtout en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Une évaluation attentive du «rythme budgétaire» des pays peut s'avérer nécessaire pour cerner leurs possibilités de financer de tels investissements, et de les assortir de régimes de protection sociale¹⁹.

¹⁸ Ce scénario soulève un certain nombre de questions. La première est de déterminer comment parvenir à une augmentation efficace et durable du taux d'investissement. La deuxième est de réussir à inverser la tendance qui veut que le taux d'investissement dans le secteur agricole soit plus bas que le taux d'investissement tous secteurs confondus. La troisième est de réussir à inverser la tendance qui veut que le taux salarial du secteur agricole soit plus bas que le taux salarial général, de manière à ce que ce revenu dépasse le seuil de pauvreté. Ici, le secteur public et d'autres institutions jouent un rôle très important dans la création de nouvelles sources de revenu pour les pauvres et dans la protection de leur niveau de vie.

¹⁹ BIT 2014. *World Social Protection Report 2014/15. Building economic recovery, inclusive development and social justice*, pp. 149-153, Genève, Suisse.

Investissements ciblés en faveur des pauvres dans les zones rurales: domaines possibles

■ Les investissements supplémentaires dans des activités productives, en faveur des pauvres

Dans ce scénario, si l'on veut procéder à une réduction progressive des transferts de revenus, il faut que l'investissement crée assez de revenus pour que la population demeure à l'abri de la pauvreté. La croissance économique découlant d'investissements favorables aux pauvres doit être inclusive et offrir aux pauvres des possibilités d'améliorer leurs moyens d'existence. En effet, si l'on veut éliminer la faim, il faut que les investisse-

ments supplémentaires dans le développement rural et l'agriculture favorisent un développement durable du point de vue économique, environnemental et social dans des domaines dont on ne tiendrait pas forcément compte dans un scénario de maintien du *statu quo*, mais qui sont cruciaux pour la réduction de la faim et la lutte contre la pauvreté.

Le tableau 5 indique dans les grandes lignes la manière dont le capital d'exploitation agricole est actuellement réparti entre les diverses catégories d'investissements. L'importance relative de chaque catégorie varie d'une région et d'un pays à l'autre²⁰.

TABEAU 5

Catégories de capital d'exploitation agricole

	Mise en valeur des terres	Machines et matériel	Cultures de plantation	Moyens de production pour l'élevage	Total
	(Pour cent)				
MONDE	35.10	16.59	9.56	38.75	100.00
Pays à revenu élevé	31.10	36.82	4.47	27.61	100.00
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	36.45	9.77	11.28	42.50	100.00
Afrique subsaharienne	26.88	3.56	9.47	60.10	100.00
Amérique latine et Caraïbes	27.73	7.99	7.80	56.48	100.00
Asie de l'Est	33.33	10.51	13.63	42.53	100.00
Asie du Sud	44.35	9.22	7.41	39.02	100.00
Proche-Orient et Afrique du Nord	62.69	13.53	3.84	19.95	100.00
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	33.20	26.58	7.50	32.71	100.00
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	36.44	9.53	11.02	43.01	100.00
25 pays les plus en difficulté*	24.06	3.42	7.06	65.46	100.00

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Source: FAOSTAT 2015.

²⁰ D'autres travaux pourraient être consacrés à l'examen d'une répartition différente des investissements, éventuellement étendus à d'autres domaines.

■ Les domaines d'investissement éventuels dans les zones rurales

Une partie des investissements supplémentaires qui doivent être consacrés à l'augmentation des revenus des pauvres s'inscrivent dans les catégories générales du tableau 5. Toutefois, la vocation première de ces investissements étant d'éliminer la faim et la pauvreté, il faut qu'ils offrent de nouvelles possibilités de revenus aux segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population.

Le tableau 6 propose une répartition de l'enveloppe des investissements annuels moyens réservés aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire entre divers domaines, sur la base des travaux de Schmidhuber, Bruinsma et Boedeker (2011), de Schmidhuber et Bruinsma (2011) ainsi que de la FAO (2010)²¹.

Il peut s'agir d'investissements destinés à favoriser et à encourager les activités des petits exploitants, tels que les investissements dans la recherche et développement agricoles, la formation professionnelle et la vulgarisation, la gestion des sols et des eaux, ainsi que la conservation.

Par ailleurs, les investissements au service du développement rural sont d'une importance cruciale pour diversifier les sources de revenu en milieu rural. Les infrastructures liées aux transports, à l'électricité et aux communications sont des biens ruraux nécessaires dans tous les pays du monde. Les services de finance rurale favorisent l'accès au crédit et une gestion plus efficace de l'épargne des ménages ruraux.

Dans les zones rurales, la multiplication des emplois non agricoles créera des synergies avec le développement agricole. D'une part, l'accroissement des investissements agricoles pourrait augmenter le capital d'exploitation agricole disponible pour une production agricole durable, améliorer le rapport capital-travail et faciliter les changements structurels²². D'autre part, des investissements visant d'autres secteurs de l'économie rurale créeraient de nouvelles possibilités d'emploi, susceptibles d'absorber la main d'œuvre dont l'agriculture n'aurait plus besoin si la transformation structurelle de ce secteur devait se poursuivre en raison de la mécanisation, par exemple.

Les investissements agricoles devraient renforcer les pratiques agricoles durables, notamment la conservation des sols et de l'eau, l'amélioration des systèmes d'irrigation, une utilisation plus efficace de l'eau et la sauvegarde de la biodiversité, ainsi que des améliorations génétiques dans l'agriculture, les pêches et les forêts. La mécanisation peut aussi

s'avérer nécessaire pour stimuler la productivité agricole. En même temps, il faudra envisager des programmes qui donnent rapidement des résultats, comme un système de bons en vue de faciliter l'accès aux intrants, ou autres dispositifs ayant le même effet.

Les investissements dans les opérations de transformation de produits agricoles – mouture des céréales, extraction de l'huile, égrenage du coton, installations d'entreposage et de commercialisation – devraient contribuer à réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires et, par ricochet, améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Dans ce but, il faudrait aussi des services d'inspection alimentaire dotés de personnel qualifié, de laboratoires performants et des compétences techniques voulues pour établir des normes de sécurité sanitaire des aliments et en surveiller l'application.

Le renforcement des institutions, notamment celles qui sont chargées de sécuriser les droits fonciers, est un aspect important si l'on veut protéger les biens des pauvres et encourager les gains de productivité. À cet égard, les travaux de recherche et développement visant à améliorer la productivité des pauvres sont essentiels.

■ Les investissements publics et privés

Dans le contexte d'un scénario de maintien du *statu quo*, le gros des investissements agricoles restera comme à l'heure actuelle le fait de personnes physiques et morales privées, surtout les agriculteurs eux-mêmes, mais la fourniture de certains biens et services exige des investissements publics. La fourniture d'investissements publics répond à plusieurs exigences: 1) la plupart des biens et services sont des biens publics qui ne susciteraient pas l'intérêt d'investisseurs privés (routes rurales, par exemple); 2) l'échelle des investissements n'est pas toujours à la portée des investisseurs privés; 3) il existe des monopoles naturels, comme dans le cas des systèmes d'irrigation, plus faciles à rentabiliser lorsqu'il n'y a qu'un seul réseau; enfin 4) un retour d'investissement à trop longue échéance n'est pas attrayant pour des investisseurs privés. Ces investissements publics sont censés compléter les investissements privés, qui sont presque entièrement fournis par les agriculteurs et autres entrepreneurs dans le scénario de maintien du *statu quo*. Par ailleurs, les investissements publics supplémentaires sont censés accompagner la diversification des sources de revenu au fur et à mesure que se développent les biens et services fournis par l'agriculture.

Comme indiqué au tableau 6, le surcroît d'investissement requis pour améliorer les revenus des pauvres dans les zones rurales relève à 60 pour cent d'investissements publics. Ces investissements concernent les installations publiques – infrastructures de transport, services à économie d'échelle, tels que la recherche et développement, ou les services normalement

²¹ J. Schmidhuber, J. Bruinsma, et G. Boedeker. 2011. Capital requirements for agriculture in developing countries to 2050, pp. 317–343. Dans P. Conforti, ed. *Looking ahead in world food and agriculture: perspectives to 2050*. Rome, FAO; J. Schmidhuber et J. Bruinsma. 2011. Investing towards a world free of hunger: lowering vulnerability and enhancing resilience. Dans A. Prakash, ed. *Safeguarding food security in volatile global markets*, pp. 543–569. Rome, FAO; FAO. 2010. *Investir dans la sécurité alimentaire* (disponible à l'adresse suivante <https://http://www.fao.org/docrep/012/i1230f/i1230f00.pdf>).

²² FAO. 2012. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur*. Rome.

TABLEAU 6

Investissements ruraux supplémentaires par domaine d'investissement et par région (millions de dollars, en prix constants de 2013)

	Asie de l'Est	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Asie du Sud	Afrique subsaharienne	Total	Part	dont publics	Part des investissements publics
	(Millions de dollars, en prix constants de 2013)						(Pour cent)	(Millions de dollars, en prix constants de 2013)	(Pour cent)
Améliorer l'agriculture primaire et les ressources naturelles						25 149	18.11	6 918	27.51
Conservation des sols	58	24	13	417	3 912	4 424	3.19	1 327	30.00
Conservation des eaux/irrigation améliorée	29	23	58	1 855	3 177	5 141	3.70	1 542	30.00
Conservation/amélioration des ressources génétiques d'espèces cultivées	31	25	19	154	692	921	0.66	276	30.00
Conservation/amélioration des ressources zoogénétiques	24	26	17	117	319	502	0.36	151	30.00
Conservation/amélioration des ressources génétiques halieutiques	129	38	20	288	1 428	1 903	1.37	571	30.00
Conservation/amélioration des ressources génétiques forestières	45	73	21	125	8 857	9 122	6.57	2 737	30.00
Mécanisation	18	28	16	1 005	2 067	3 135	2.26	313	10.00
Améliorer les opérations de transformation agricole						19 494	14.04	4 984	25.57
Entreposage à sec et entreposage au froid	16	25	17	695	2 721	3 474	2.50	695	20.00
Moyens de commercialisation ruraux et de gros	15	23	24	1 114	5 542	6 718	4.84	3 359	50.00
Transformation primaire	36	37	33	1 982	7 213	9 302	6.70	930	10.00
Améliorer les infrastructures						49 624	35.73	43 006	86.66
Routes rurales	73	115	55	3 768	29 057	33 067	23.81	29 760	90.00
Électrification rurale	36	67	32	1 884	14 537	16 557	11.92	13 246	80.00
Améliorer le cadre institutionnel						20 277	14.60	12 471	61.50
Octroi de titres de propriété, sécurisation foncière	8	28	14	321	3 490	3 861	2.78	3 475	90.00
Finances rurales	36	50	32	1 877	12 451	14 446	10.40	7 223	50.00
Réglementations en matière de sécurité sanitaire des aliments (notamment dépistage de maladies animales et de ravageurs, inspection des cultures)	7	23	14	378	1 549	1 971	1.42	1 773	90.00
Améliorer la recherche, le développement et la vulgarisation						24 350	17.53	21 915	90.00
Recherche-développement	30	38	24	1 254	5 251	6 597	4.75	5 937	90.00
Vulgarisation	45	56	38	1 882	15 731	17 753	12.78	15 977	90.00
Total	637	699	449	19 116	117 993	138 894	100.00	89 294	64.29

Source: Calculé sur la base de J. Schmidhuber, J. Bruinsma, et G. Boedeker. 2011. Capital requirements for agriculture in developing countries to 2050, pp. 317–343. Dans P. Conforti, ed. *Looking ahead in world food and agriculture: perspectives to 2050*. Rome, FAO; J. Schmidhuber et J. Bruinsma. 2011. Investing towards a world free of hunger: lowering vulnerability and enhancing resilience. Dans A. Prakash, ed. *Safeguarding food security in volatile global markets*, pp. 543–569. Rome, FAO; FAO. 2010. *Investir dans la sécurité alimentaire* Rome.

fournis par l'administration publique, comme l'attribution des titres de propriété et la sécurisation foncière²³. L'autosuffisance des pays en matière de financement des investissements supplémentaires dépend de leur capacité à économiser et canaliser une partie de leurs recettes vers le financement de ces investissements supplémentaires²⁴. Pour engager des dépenses publiques, il faut disposer de recettes suffisantes.

■ **Les investissements en faveur de la faim zéro dans un contexte de politiques et de gouvernance**

Les investissements produisent le maximum d'effets dans un contexte de politiques favorables et de stabilité. En plus du financement des biens publics, les pouvoirs publics devraient assurer des cadres réglementaires clairs et des institutions stables qui récompensent l'esprit d'entreprise, atténuent les risques,

préviennent et règlent les conflits, créent des débouchés commerciaux et redressent les asymétries ou les défaillances des marchés. La reprise, dans la réglementation nationale, de certains principes énoncés dans les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*²⁵ peut contribuer à l'instauration durable d'un climat d'investissement favorable aux pauvres. Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que l'adoption des Principes pour des investissements agricoles responsables²⁶ et, plus généralement, de mesures qui optimisent les effets multiplicateurs des investissements et leurs avantages pour les segments les plus faibles de la société, accélère la réalisation de l'objectif Faim Zéro. Cette démarche doit être couplée à un meilleur encadrement du travail des enfants dans l'agriculture²⁷, ainsi qu'à une surveillance plus stricte dans ce domaine, et à des investissements visant à combler le fossé entre les hommes et les femmes dans l'agriculture²⁸.

²³ Faut de renseignements suffisants, les parts d'investissement public indiquées au Tableau 6 reflètent l'avis de spécialistes.

²⁴ Des estimations préliminaires de la capacité des pays à financer des investissements supplémentaires sont disponibles. Elles sont établies sur la base du taux brut d'épargne national en pourcentage du PIB.

²⁵ FAO-CSA. 2012. *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome. FAO.

²⁶ FAO-CSA. 2014. *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*. Rome, FAO.

²⁷ FAO. 2015. *Handbook for monitoring and evaluation of child labour in agriculture*. Rome.

²⁸ FAO. 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (édition 2010/2011) *Le rôle des femmes dans l'agriculture - Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement en Europe*. Rome; A. Quisumbing, R. Meinzen-Dick, T.L. Raney, A. Croppenstedt, J.A. Behrman et A. Peterman, eds. 2014. *Gender in agriculture: closing the knowledge gap*. Springer pour la FAO et IFPRI.

Autres considérations et conclusions

«L'existence de la faim dans un monde d'abondance n'est pas seulement un scandale moral; c'est aussi le résultat de politiques économiques à courte vue»²⁹.

Le présent rapport présente de nouvelles estimations sur les ressources qui seront nécessaires pour éradiquer l'extrême pauvreté et la faim rapidement, mais aussi de manière durable, d'ici à 2030, conformément aux aspirations du Programme de développement durable pour l'après - 2015. Dans le système des Nations Unies, l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a également centré son effort sur le Défi Faim Zéro qui vise entre autres à éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition.

L'ODD 2, consacré à l'élimination de la faim d'ici à 2030 va de pair avec l'ODD 1, qui vise l'élimination de la pauvreté durant la même période. Les estimations de la faim réalisées pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des OMD étaient fondées sur la sous-alimentation chronique définie en termes d'apport énergétique (hydrates de carbone, calories ou joules). Dans le cadre des OMD, on avait adopté le seuil de pauvreté établi à un dollar par jour, qui a été récemment ajusté à la hausse, soit 1,25 dollar/jour en parité de pouvoir d'achat (PPA). Aux fins du présent rapport, ce seuil a été majoré de 40 pour cent pour s'assurer que les personnes demeurent à l'abri de la pauvreté et de la faim.

Éliminer la faim et la pauvreté veut donc dire que le niveau de vie doit se stabiliser de manière durable et permanente

au-dessus du seuil de pauvreté. Pour y parvenir, il faudra faire bénéficier les pauvres de transferts de revenus et de nouvelles sources de revenus pour qu'ils puissent se maintenir au-dessus du seuil d'extrême pauvreté. Les aides sociales³⁰, y compris les transferts de revenu, doivent par conséquent garantir que les besoins essentiels de consommation soient satisfaits, comme le sous-entend aussi le concept de «plancher de protection sociale» entériné par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Depuis que les Nations Unies se sont engagées à établir un plancher de protection sociale pour tous, des efforts importants ont été faits dans le monde, et surtout à l'OIT, pour chiffrer les coûts d'un tel mécanisme. Les estimations de l'OIT sont fondées sur les seuils nationaux de pauvreté, qui sont souvent plus bas pour de nombreux pays à faible revenu, mais plus élevés pour quelques pays à revenu intermédiaire, ainsi que pour tous les pays à revenu élevé.

Dans le contexte de la réalisation de l'objectif Faim Zéro, le présent rapport propose un autre scénario³¹.

³⁰ La protection sociale, l'assistance sociale et d'autres termes similaires ont des significations différentes selon le contexte historique et culturel. Les termes utilisés dans le présent rapport sont conformes aux usages terminologiques de l'OIT.

³¹ La portée du présent rapport peut encore être élargie. Il pourrait inclure par exemple l'élaboration d'autres scénarios pour tenir compte des inégalités dans la répartition du revenu et d'autres facteurs susceptibles de compromettre la productivité agricole, comme le changement climatique.

Il serait possible de bâtir des scénarios fondés sur le climat en stipulant des variations de rendement dues au changement climatique. Dans le modèle GAPS de la FAO, les rendements sont explicitement modélisés comme fonctions du «prix intrinsèque» des cultures et des produits de l'élevage, auxquelles on applique des coefficients de variabilité selon le pays et le temps. On peut partir de baisses de rendement induites par d'autres variables pour obtenir des scénarios différents de faim zéro face au changement climatique. Le fléchissement des rendements aura probablement pour effet de faire monter les prix des denrées alimentaires et, par conséquent, de réduire le pouvoir d'achat. En toute logique, les investissements nécessaires à la réalisation de l'objectif faim zéro devraient alors augmenter. »

²⁹ FAO. 2003. *Programme de lutte contre la faim. Une action sur deux fronts pour lutter contre la faim: les mesures à prendre en priorité dans les pays et au niveau international*. Rome.

Tout en reconnaissant la valeur du travail pionnier de l'OIT³², il s'écarte de la méthode de l'OIT et prend pour référence, tous pays confondus, le seuil de pauvreté de 1,25 dollar/jour en PPA, qui peut s'avérer supérieur au seuil de pauvreté national dans les pays à faible revenu, dans quelques pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et dans d'autres pays.

Les aides sociales – lorsque les prestations sont efficaces, les ressources optimisées et la couverture suffisante – peuvent venir à bout rapidement de la pauvreté et de la faim. Les investissements dans des activités productives, par exemple dans l'agriculture, réduisent sensiblement la dépendance des pauvres à l'égard des transferts de revenu au fur et à mesure que leurs revenus propres augmentent, qu'il s'agisse d'un salaire, de

bénéfices nets ou du rendement des moyens de production. Il faut toutefois des politiques et des institutions adaptées si l'on veut que les pauvres bénéficient réellement de l'investissement supplémentaire.

Les investissements peuvent effectivement stimuler la croissance, l'emploi et les revenus, notamment dans le secteur agricole, mais il est peu probable que ces gains soient répartis de manière égale. La plupart des investissements agricoles sont réalisés par des agriculteurs, mais rarement par des paysans sans-terre. En conséquence, les investissements publics et les politiques de l'État doivent être résolument favorables aux pauvres, et inclusifs, pour parvenir à réduire les inégalités et à éliminer la faim et la pauvreté.

» Les scénarios reflétant des inégalités plus grandes (ou plus réduites) de la répartition des aliments pourraient aussi être simulés à l'aide d'autres hypothèses fondées sur le coefficient de variation de l'apport énergétique alimentaire. Dernier point, et non le moindre, la méthode décrite ci-dessus ne considère explicitement que les effets multiplicateurs d'investissements spécifiques sur les activités de production intérieures. Cela s'applique aussi à la création d'emploi et aux retombées éventuelles de ces investissements sur la répartition du revenu ainsi qu'aux impacts de la croissance sur la durabilité du point de vue des ressources naturelles et de l'environnement. Élargir la portée de l'analyse pour tenir compte de ces aspects nécessite: 1) d'appliquer un modèle à l'ensemble de l'économie mondiale qui soit dynamique et saisisse les relations entre l'investissement, le PIB, l'emploi, la répartition du revenu et les ressources naturelles et 2) de cerner les priorités d'investissement liées à la réalisation d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux déterminés. Ces divers prolongements du rapport fourniraient des éléments complémentaires afin de mieux déterminer les investissements nécessaires à l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la sous-alimentation d'ici à 2030 et au-delà. Toutefois il s'agit d'un travail de longue haleine qui demande beaucoup de temps et de ressources.

³² L'OIT a estimé le coût d'un ensemble de prestations constituant un plancher de protection sociale, c'est-à-dire le montant à dépenser chaque année pour assurer un minimum universel à certaines catégories défavorisées. [BIT. 2015. *A global fund for social protection floors in least developed countries*. Une note informelle rédigée par le Département de la protection sociale de l'OIT en tant que contribution technique à la préparation de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, tenue du 13 au 16 juillet 2015].

Cette estimation mondiale est fondée sur les coûts ci-après: i) une allocation universelle pour enfant à charge égale à 12 pour cent du seuil de pauvreté national d'un pays; ii) une allocation équivalant à 100 pour cent du seuil de pauvreté national d'un pays pour tous les orphelins; iii) une prestation de »

» maternité pendant quatre mois aux mères de nourrissons, égale à 100 pour cent du seuil de pauvreté national d'un pays; iv) une prestation de chômage versée pendant 90 jours à une seule personne par ménage vulnérable, équivalant à 100 pour cent du salaire minimum d'un pays; v) une prestation représentant 100 pour cent du seuil national de pauvreté d'un pays à toutes les personnes atteintes de handicaps graves; enfin vi) une pension universelle calculée à 100 pour cent du seuil de pauvreté national d'un pays. Toutes ces prestations comportent des coûts administratifs. Ces coûts, exprimés en parts moyennes du PIB, s'étalent entre 1,9 pour cent pour l'Asie de l'Est et 7,6 pour cent pour les pays les plus pauvres, tandis que la moyenne est de 3,2 pour cent environ pour l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. (Les pourcentages agrégés sont issus de nos propres calculs. Lorsque les données d'un pays ne sont pas disponibles, l'hypothèse est fondée sur les parts de pays ayant une situation similaire ou sur les moyennes régionales. L'OIT ne communique pas de données sur les pays à revenu élevé).

Les coûts et les avantages des systèmes de transferts de revenu diffèrent du plancher de protection sociale de l'OIT car les bénéficiaires et les mesures ne sont pas les mêmes. Nous établissons un transfert de revenu à hauteur de 1,75 dollar/jour, qui inclut une marge de revenu en sus du seuil de pauvreté, tandis que le plancher de protection sociale de l'OIT comprend un certain nombre d'éléments « universels » et que les coûts des prestations sont calculés sur la base des seuils de pauvreté de chaque pays. Toutefois, il existe des complémentarités importantes entre la formule du transfert de revenu et le plancher de protection sociale. D'une part, le déploiement complet et le plein exercice des planchers de protection sociale laissera moins de latitude pour lutter contre la faim et la pauvreté. D'autre part, si le déploiement complet et le plein exercice de planchers de protection définis à l'échelon national doivent être réalisés, des « interventions temporaires pourraient être nécessaires » [tiré d'une observation de l'OIT sur la version zéro du présent rapport]. L'investissement dans l'agriculture et le développement rural réduira la nécessité d'un transfert de revenu à l'horizon 2030, mais il n'est pas exclu que des planchers de protection sociale efficaces puissent le remplacer.

Annexe 1. Réaliser l'objectif Faim Zéro au moyen d'investissements dans tous les secteurs de l'économie

Dans le scénario *FZ-tous secteurs* présenté ici, la faim zéro résulte de l'accroissement du PIB obtenu au moyen d'investissements touchant tous les secteurs de l'économie.

■ Les investissements au service de la réduction de la sous-alimentation

La méthode proposée pour le calcul des investissements nécessaires à la réalisation de l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030 repose sur la relation entre les investissements, la production (ou le PIB) et l'apport énergétique alimentaire, l'hypothèse étant que la faim est principalement causée par la pauvreté (c'est-à-dire un pouvoir d'achat insuffisant). L'accroissement des investissements dans l'agriculture et dans tous les autres secteurs de l'économie entraîne en principe la croissance du PIB. Le revenu par habitant suit la courbe du PIB, ce qui devrait avoir pour effet de stimuler la consommation alimentaire par habitant et donc l'apport énergétique alimentaire moyen, mesuré en kcal/personne/jour³³. On suppose aussi que l'apport énergétique alimentaire est réparti sur l'ensemble de la population de telle sorte que toutes les couches de la population profitent de l'augmentation de l'apport énergétique alimentaire moyen. La variabilité qui caractérise la répartition de l'apport énergétique alimentaire au sein de la population nationale est prise en compte moyennant une estimation du coefficient de variation (CV) de cette répartition³⁴.

La figure A1 montre les relations de cause à effet qui sous-tendent la méthode de calcul proposée pour estimer le montant

des investissements agricoles nécessaires pour atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030.

Un accroissement suffisant de l'investissement dans l'ensemble de l'économie devrait permettre, compte tenu de la chaîne de causalité susmentionnée, de réduire à zéro les taux de sous-alimentation. Notre méthode a pour objectif de déterminer quel est le surcroît d'investissement qu'il faudra consacrer à l'agriculture (et aux autres secteurs de l'économie) pour réaliser l'objectif Faim Zéro dans tous les pays où la sous-alimentation est susceptible de sévir jusqu'en 2030. Il faut toutefois supposer un taux minimal de sous-alimentation qui ne peut être réduit en misant uniquement sur la croissance économique ou sur l'essor du PIB. Nous adoptons ici un taux prudent, soit 5 pour cent de la population (contre un seuil de 3 pour cent chez Schmidhuber et Bruinsma)³⁵.

■ Scénario «faim zéro reposant sur des investissements dans tous les secteurs de l'économie» (scénario *FZ-tous secteurs*)

Pour déterminer l'investissement nécessaire en sus des investissements prévus en cas de maintien de la stratégie actuelle, il est procédé à une comparaison entre le scénario *FZ-tous secteurs*, qui détermine les investissements nécessaires pour réaliser la faim zéro en 2030, et le scénario de maintien *du statu quo*.

Le scénario de maintien *du statu quo* contient des projections allant jusqu'en 2030, qui reprennent les dernières projections à long terme de la FAO sur l'agriculture mondiale d'ici à 2030 et à 2050. En revanche, le scénario *FZ-tous secteurs* est construit en prenant à rebours les relations de cause à effet décrites dans la figure A1 (où la flèche inversée ← désigne les conditions à remplir):

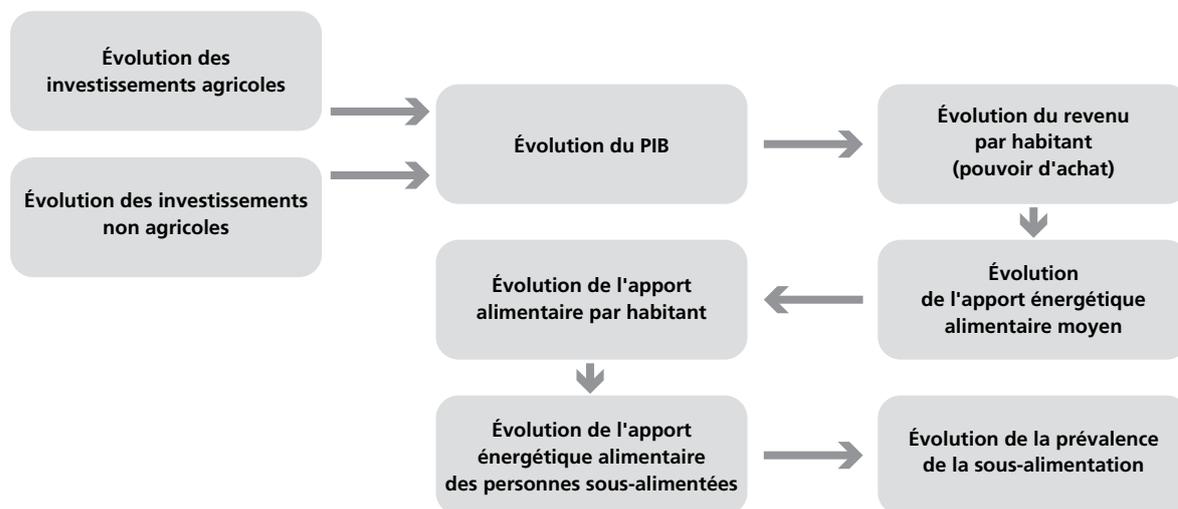
³³ Une demande plus élevée de produits agricoles et alimentaires entraîne entre autres, un accroissement de la valeur ajoutée agricole, qui augmente au rythme des investissements agricoles. Ce processus a des effets multiplicateurs dont notre méthode tient compte implicitement par l'application de coefficients marginaux de capital.

³⁴ Cette approche mise principalement sur les retombées de la prospérité, en partant du principe que la croissance du PIB par habitant se traduit en définitive par une amélioration de la condition des pauvres et des sous-alimentés. Voir N. Kakwani, S. Khandker, et H.H. Son. 2004. *Pro-poor growth: concepts and measurement with country case studies*. International Poverty Centre Working Paper No. 1. Brasilia, PNUD.

³⁵ J. Schmidhuber et J. Bruinsma. 2011. Investing towards a world free of hunger: lowering vulnerability and enhancing resilience. Dans A. Prakash, ed. *Safeguarding food security in volatile global markets*, pp. 543-569. Rome, FAO.

FIGURE A1

Relations de cause à effet entre les investissements et la prévalence de la sous-alimentation



Source: FAO.

Modification de la prévalence de la sous-alimentation (devra être réduite à zéro) ← modification de l'apport alimentaire chez les sous-alimentés ← modification de l'apport énergétique alimentaire moyen (par habitant) ← modification des dépenses alimentaires par habitant ← modification du revenu disponible par habitant ← modification du PIB par habitant ← modification du PIB ← modification des investissements.

En fonction de la chaîne ci-dessus, si l'on inverse les liens de causalité, la méthode est élaborée comme suit:

Il s'agit tout d'abord d'estimer quelle devrait être l'augmentation de l'apport énergétique alimentaire moyen d'ici à 2030, compte tenu de la répartition de l'apport énergétique alimentaire au sein de la population, pour que chacun puisse dépasser le seuil du besoin énergétique alimentaire minimum.

La consommation alimentaire dépend généralement du revenu. L'étape suivante consiste donc à calculer quelle doit être l'augmentation du revenu par habitant résultant de tous les secteurs de l'économie (on utilise par approximation le PIB par habitant), pour que l'apport énergétique alimentaire moyen atteigne le niveau souhaité. L'accroissement souhaité du PIB est ensuite obtenu en multipliant l'accroissement souhaité du PIB par habitant par le nombre total d'habitants.

Le surcroît d'investissement qui est nécessaire pour parvenir au niveau de PIB souhaité est ensuite calculé en fonction d'un ensemble plausible de coefficients marginaux de capital bruts.

Il faut ensuite calculer quelle est la part du volume total des investissements supplémentaires qui reviendra à l'agriculture. Par convention, elle est établie au prorata de la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB.

Les projections indiquent que dans le scénario de maintien du *statu quo*, le PIB par habitant devrait augmenter sous l'effet des progrès techniques et d'autres facteurs, mais cette croissance n'est pas suffisante pour ramener la prévalence de la sous-alimentation à un seuil égal ou inférieur à 5 pour cent dans tous les pays. Le scénario *FZ-tous secteurs* est construit par étapes, puis comparé avec le scénario de maintien du *statu quo* afin d'obtenir le chiffre des investissements supplémentaires nécessaires à la réalisation de l'objectif Faim Zéro.

Les résultats de cette méthodologie par étapes sont reproduits ci-dessous.

■ Étape 1: apport énergétique alimentaire moyen dans le scénario *FZ-tous secteurs*

Nous commençons par estimer quelle devrait être l'augmentation de l'apport énergétique alimentaire moyen d'ici à 2030, pour que moins de 5 pour cent de la population souffre de sous-alimentation (dans ce groupe, l'apport calorique serait donc inférieur au besoin alimentaire énergétique minimum). Il est supposé que la répartition de ce dernier paramètre et de l'apport énergétique alimentaire au sein de la population est la même que dans le scénario de maintien du *statu quo*. Dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, l'apport énergétique alimentaire moyen devra augmenter de plus de 5 pour cent, de 2 857 à 3 019 kcal/personne/jour (tableau A1.1). En Afrique subsaharienne et dans les 25 pays les plus en difficulté, l'apport énergétique alimentaire moyen devra augmenter de 13,7 pour cent et 17,9 pour cent respectivement.

TABEAU A1.1
Sous-alimentation dans les scénarios de maintien du *statu quo* et *FZ-tous secteurs*

	Population	Besoin énergétique alimentaire minimum	Apport énergétique alimentaire moyen	Coefficient de variation de la répartition des aliments	Personnes souffrant de sous-alimentation chronique	
	(Millions)	(kcal/personne/jour)			(Pour cent)	(Millions)
Scénario de maintien du <i>statu quo</i> jusqu'en 2030						
MONDE	8 274	1 865	2 955	0.272	7.9	653
Pays à revenu élevé	1 437	1 941	3 425	0.217	1.1	16
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	6 838	1 849	2 857	0.283	9.3	637
Afrique subsaharienne	1 245	1 812	2 528	0.288	17.4	216
Amérique latine et Caraïbes	682	1 872	3 091	0.258	4.0	27
Asie de l'Est	2 247	1 878	3 133	0.327	7.8	175
Asie du Sud	2 016	1 825	2 587	0.245	9.3	188
Proche-Orient et Afrique du Nord	615	1 865	3 133	0.266	4.7	29
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	3 113	1 895	3 243	0.233	2.0	63
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	5 161	1 846	2 782	0.295	11.4	590
25 pays les plus en difficulté*	833	1 812	2 363	0.320	25.2	210
Scénario <i>FZ-tous secteurs</i> jusqu'en 2030						
MONDE	8 274	1 865	3 088	0.266	4.1	338
Pays à revenu élevé	1 437	1 941	3 415	0.248	1.8	26
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	6 838	1 849	3 019	0.270	4.6	312
Afrique subsaharienne	1 245	1 812	2 868	0.252	4.6	57
Amérique latine et Caraïbes	682	1 872	3 099	0.266	3.8	26
Asie de l'Est	2 247	1 878	3 294	0.313	4.7	106
Asie du Sud	2 016	1 825	2 734	0.232	4.9	99
Proche-Orient et Afrique du Nord	615	1 865	3 171	0.275	3.7	23
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	3 113	1 895	3 245	0.254	2.6	80
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	5 161	1 846	2 993	0.273	5.0	258
25 pays les plus en difficulté*	833	1 812	2 881	0.259	5.0	42

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Source: Simulations sur la base du modèle GAPS et de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015).

■ **Étape 2: PIB et nouveaux prix des biens agricoles dans le scénario *FZ-tous secteurs***

Nous calculons ensuite le revenu par habitant (par approximation le PIB par habitant) nécessaire pour parvenir à l'apport énergétique alimentaire moyen souhaité. Ce calcul est effectué au moyen du modèle d'équilibre partiel GAPS de la FAO.

Pour les pays dans lesquels l'apport énergétique alimentaire moyen doit être augmenté, nous établissons celui-ci au niveau voulu, puis nous fixons un objectif pour le PIB par habitant qui soit suffisamment élevé, de manière à stimuler la demande d'aliments et pouvoir atteindre l'apport énergétique alimentaire moyen souhaité³⁶. Dans le modèle GAPS, la consommation alimentaire est fonction du revenu par habitant et des prix. Par conséquent, pour améliorer l'apport alimentaire, il faut accroître le revenu par habitant³⁷. La demande accrue stimule aussi l'offre et le commerce intérieurs, ce qui modifie les prix d'équilibre.

Dans le modèle GAPS, le nouvel objectif relatif à l'apport énergétique alimentaire moyen nécessite un accroissement de la consommation physique d'aliments. Toutefois, si l'on admet que la production supplémentaire n'est disponible que moyennant des coûts marginaux plus élevés, la demande supplémentaire conduit aussi à une hausse des prix³⁸. Par conséquent, l'établissement du PIB par habitant requis tient compte aussi des nouveaux prix qui équilibrent la demande et l'offre. Le PIB est ensuite calculé en multipliant le PIB par habitant par le nombre total d'habitants. Les trois premières colonnes du tableau A1.2 indiquent le PIB pour le scénario de maintien du *statu quo* et pour le scénario *FZ-tous secteurs*. Les colonnes suivantes du tableau A1.2 présentent les taux de croissance annuels moyens du PIB qu'il faut atteindre dans ces deux scénarios. Dans le scénario *FZ-tous secteurs*, la croissance du PIB requise dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire va de 2,1 pour cent dans la région Amérique latine et Caraïbes à 5,9 pour cent en Asie du Sud. La croissance annuelle moyenne du PIB à laquelle doivent aspirer les 25 pays les plus en difficulté s'ils veulent atteindre l'objectif faim zéro est encore plus élevée (8,1 pour cent). Les 60 pays qui ne sont pas dans les temps pour réaliser l'objectif faim zéro d'ici à 2030 auraient besoin d'une croissance supplémentaire du PIB de près de

1,4 pour cent par an pour réaliser l'objectif Faim Zéro. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud devraient afficher une croissance annuelle supplémentaire de 1,9 pour cent et 1,6 pour cent respectivement.

■ **Étape 3: Investissement à l'appui du PIB dans le scénario *FZ-tous secteurs* (et dans le scénario de maintien du *statu quo*)**

Nous calculons ensuite les investissements nécessaires pour obtenir une augmentation du PIB par rapport à l'année de référence, aussi bien dans le scénario *FZ-tous secteurs* que dans le scénario de maintien du *statu quo*. Dans ce but, nous recourons au concept de coefficient marginal de capital brut³⁹, qui donne le montant de l'investissement nécessaire pour obtenir une unité de production (PIB) nette supplémentaire. Dans le tableau A1.2, on trouvera l'investissement brut moyen annuel (étendu à tous les secteurs de l'économie) qui permet d'atteindre la croissance du PIB projetée dans le scénario de maintien du *statu quo* et dans le scénario *FZ-tous secteurs*, ainsi que l'investissement supplémentaire exigé par les scénarios faim zéro (dans la troisième planche), par rapport au maintien du *statu quo*.

Les investissements supplémentaires bruts dans le scénario *FZ-tous secteurs* se montent à 1 500 milliards de dollars, en totalité dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, puisque dans tous les pays à revenu élevé l'objectif Faim Zéro est déjà en bonne voie de réalisation. Dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ce chiffre représente une augmentation de 24,1 pour cent par rapport au scénario de maintien du *statu quo*. L'augmentation du pourcentage varie d'une région à l'autre, et va de 3,2 pour cent pour l'Amérique

³⁶ Seuls les pays où la prévalence de la sous-alimentation ne sera pas descendue à cinq pour cent ou moins d'ici à 2030 devront augmenter leur apport énergétique alimentaire moyen. Les pays qui sont en bonne voie de réaliser l'objectif Faim Zéro n'auront pas besoin d'investissements supplémentaires.

³⁷ Dans le modèle GAPS, la demande physique est liée aux revenus par le biais « des élasticités de la demande » par rapport au revenu. Aux fins de la présente analyse, nous maintenons les élasticités de la demande par rapport au revenu à un niveau constant pendant toutes les périodes.

³⁸ Dans le modèle GAPS, cette relation est reflétée par des courbes ascendantes de la demande. On explore aussi la possibilité d'un scénario où l'essor de la demande advient dans un contexte de « prix fixes ». Dans ce scénario, le surcroît de production agricole peut ne pas entraîner l'augmentation des coûts de production si, par exemple, il est associé à une amélioration de la productivité agricole.

³⁹ Les valeurs des coefficients marginaux de production pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont été fixées – pour l'année de référence – à trois pour les pays où le revenu par habitant ne dépasse pas 2 000 dollars, à quatre pour les pays où le PIB par habitant ne dépasse pas 4 000 dollars et à cinq pour les pays ayant un PIB par habitant supérieur à 4 000. Pour chaque année entre 2005-2007 et 2030, les investissements annuels ont été calculés en appliquant la formule $INVT_t = ICOR_t * \Delta GDP_t$ [INVT désigne les investissements, ICOR le coefficient marginal de capital et GDP le PIB]. Les investissements annuels sont considérés comme cumulatifs. Aux fins du présent rapport, on admet que le coefficient marginal de capital est spécifique à chaque pays et augmente en même temps que le PIB. Une approche similaire, fondée sur les coefficients marginaux de capital a été utilisée pour estimer l'investissement nécessaire à la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement (voir S. Devarajan, M.J. Miller, et E.V. Swanson. 2002. *Goals for development: history, prospects, and costs*. Policy Research Working Paper No. 2819. Washington DC, Banque mondiale). On trouvera des estimations récentes de coefficients marginaux de capital, proches de celles que nous avons adoptées, dans H. Taguchi et S. Lowhachai. 2014. A revisit to the incremental capital-output ratio: the case of Asian economies and Thailand. *International Journal of Economic Policy in Emerging Economies*, 7(1): 35–54; S. Kuznets. 1960. Quantitative aspects of the economic growth of nations: V. Capital formation proportions: international comparisons for recent years. *Economic Development and Cultural Change*, 8(4, Part 2): 1–96; K. Sato 1971. International variations in the incremental capital-output ratio. *Economic Development and Cultural Change*, 19(4): pp. 621–640.

TABLEAU A1.2

Investissements supplémentaires requis dans tous les secteurs de l'économie dans le scénario *FZ-tous secteurs*

	PIB (Milliards de dollars, en prix constants de 2013)			Croissance annuelle moyenne du PIB (%)		Investissement annuel brut moyen (Milliards de dollars, en prix constants de 2013)		Investissements brut supplémentaires (Milliards de dollars, en prix constants de 2013)	
	2005-7	2030	2030			2016-30			
	<i>Statu quo</i>	<i>FZ</i>	<i>FZ</i>	<i>Statu quo</i>	<i>FZ</i>	<i>Statu quo</i>	<i>FZ</i>	<i>Diff. FZ-statu quo</i>	<i>FZ/ statu quo</i>
MONDE	56 263	101 131	106 160	2.41	2.77	15 989	17 460	1 470	9.19
Pays à revenu élevé	42 388	61 530	61 530	1.65	1.65	9 899	9 899	0	0.00
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	13 875	39 601	44 631	3.80	4.69	6 090	7 560	1 470	24.14
Afrique subsaharienne	548	1 629	2 099	4.02	5.92	175	273	98	55.87
Amérique latine et Caraïbes	3 588	6 413	6 477	2.02	2.10	561	579	18	3.21
Asie de l'Est	6 037	21 859	25 137	4.53	5.57	4 069	5 115	1 047	25.73
Asie du Sud	1 393	4 391	5 465	3.82	5.45	425	667	242	57.01
Proche-Orient et Afrique du Nord	1 881	4 334	4 417	3.34	3.48	549	565	17	3.01
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	49 820	76 654	76 654	1.83	1.83	12 045	12 045	0	0.00
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	6 443	24 476	29 506	4.63	6.04	3 944	5 415	1 470	37.27
25 pays les plus en difficulté*	273	793	1 363	4.03	8.13	75	195	120	159.71

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Note: FZ se réfère au scénario *FZ-tous secteurs*.

Source: Simulations sur la base du modèle GAPS et de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015).

latine et les Caraïbes à 57,0 pour cent pour l'Asie du Sud. Les 25 pays les plus en difficulté devront plus que doubler leurs investissements (+159,7 pour cent).

■ Étape 4: Part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB pour le scénario *FZ-tous secteurs* (et le scénario maintien du *statu quo*)

Afin de calculer l'investissement supplémentaire requis dans le secteur agricole pour atteindre l'objectif Faim Zéro, on suppose que la part de l'investissement total dans l'agriculture est à peu près proportionnelle à la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB. Sur la base des parts respectives dans le PIB pendant l'année de référence, nous estimons une relation entre la valeur ajoutée agricole et le PIB. La part de la première augmente au fur et à mesure que la seconde diminue. Notre hypothèse est que cette relation inverse se maintiendra à l'avenir. Nous pouvons ainsi calculer la part de la valeur ajoutée agricole dans le

PIB pour le scénario *FZ-tous secteurs* et pour le scénario de maintien du *statu quo*. Le PIB étant plus élevé dans le scénario *FZ-tous secteurs* (tableau A1.3), la part de la valeur ajoutée agricole y est plus faible que dans le scénario de maintien du *statu quo*.

■ Étape 5: Investissement agricole annuel dans le scénario *FZ-tous secteurs* (et le scénario de maintien du *statu quo*)

Nous calculons ensuite la part de l'investissement agricole dans l'investissement total requis pour obtenir une croissance supplémentaire du PIB, et ce dans les deux scénarios. À cet effet, nous utilisons la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB, sur la base des mêmes hypothèses que ci-dessus. À partir de l'investissement cumulé, calculé sur une base annuelle entre 2016 et 2030 pour les deux scénarios, on obtient la moyenne annuelle générale (tableau A1.3).

TABLEAU A1.3

 Investissements supplémentaires dans l'agriculture pour les scénarios de maintien du *statu quo* et *FZ-tous secteurs*

	Part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB (%)			Investissement annuel brut moyen dans l'agriculture (Milliards de dollars, en prix constants de 2013)		Investissements bruts supplémentaires dans l'agriculture (Milliards de dollars, en prix constants de 2013) (% d'augmentation)	
	2016	2030	2030	2016-2030			
		BaU	ZH	BaU	ZH	Diff. ZH-BaU	ZH/BaU
MONDE	4.52	4.11	4.51	654	770	116	17.67
Pays à revenu élevé	2.75	2.50	2.75	256	256	0	0.00
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	8.21	6.63	8.17	398	513	116	29.05
Afrique subsaharienne	17.58	15.21	17.41	26	43	17	65.94
Amérique latine et Caraïbes	6.23	5.66	6.23	33	35	2	4.93
Asie de l'Est	7.20	5.39	7.17	240	304	65	27.00
Asie du Sud	15.28	12.43	15.17	57	86	28	49.45
Proche-Orient et Afrique du Nord	7.11	5.97	7.10	31	34	2	7.40
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	3.31	3.02	3.31	355	355	0	0.00
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	10.05	7.52	9.98	299	415	116	38.66
25 pays les plus en difficulté*	21.14	18.52	20.74	15	35	20	129.80

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Note: FZ se réfère au scénario *FZ-tous secteurs*.

Source: Simulations sur la base du modèle GAPS et de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015).

■ Étape 6: Comparaison entre le scénario *FZ-tous secteurs* et le scénario de maintien du *statu quo*

Lors de la dernière étape, nous comparons l'investissement annuel dans le scénario *FZ-tous secteurs* et l'investissement annuel dans le scénario de maintien du *statu quo*. Les chiffres relatifs à l'investissement supplémentaire sont fournis dans la quatrième planche du tableau A1.3. En moyenne, l'accroissement d'investissement brut annuel qui sera nécessaire pendant la période 2016-2030 pour atteindre l'objectif Faim Zéro est de 116 milliards de dollars (en prix constants de 2013). Au niveau régional, plus de la moitié de ce montant (65 millions de dollars) va à l'Asie de l'Est⁴⁰. Ailleurs, comme en Afrique

subsaharienne et en Asie du Sud, où les investissements supplémentaires à réaliser dans le cadre du scénario *FZ-tous secteurs* représentent respectivement 66 pour cent et 49 pour cent de plus que dans le scénario de maintien du *statu quo* (tableau A1.3 dernière colonne), la mise en œuvre d'un tel programme d'investissement peut s'avérer difficile, non seulement pour des raisons budgétaires mais aussi du point de vue des institutions, de la gestion et de la logistique. Ces difficultés pourraient être exacerbées dans les pays les plus en difficulté, où, d'après le scénario *FZ-tous secteurs*, l'accroissement annuel moyen de l'investissement est d'environ 130 pour cent.

» agricoles et alimentaires découlant de l'augmentation du PIB par habitant est donc satisfaite par un accroissement de l'offre qui s'accompagne d'une hausse des prix. Toutefois cette hausse, qui reste en moyenne légèrement au-dessous de la barre des 10 pour cent, absorbe une partie seulement de l'augmentation du revenu par habitant.

⁴⁰ Le scénario *FZ-tous secteurs* à l'horizon 2030 est construit à l'aide du modèle GAPS d'équilibre partiel, selon lequel les prix alimentaires réagissent aux interactions entre l'offre et la demande. La demande accrue de produits »

TABLEAU A1.4

Conclusions du scénario *FZ-tous secteurs*: récapitulatif

	Transfert destiné à combler le déficit alimentaire	Investissements bruts supplémentaires	Transfert destiné à combler le déficit alimentaire + Investissements bruts supplémentaires	Transfert destiné à combler le déficit alimentaire + Investissements bruts supplémentaires	Investissements bruts supplémentaires dans l'agriculture	Transfert destiné à combler le déficit alimentaire + Investissements bruts supplémentaires dans l'agriculture	Transfert destiné à combler le déficit alimentaire + Investissements bruts supplémentaires dans l'agriculture
	(Milliards de dollars, en prix constants de 2013)		(%du PIB)	(Milliards de dollars, en prix constants de 2013)		(%du PIB)	
MONDE	14	1470	1484	1.7	116	130	0.15
Pays à revenu élevé	3	0	3	0.0	0	3	0.01
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	11	1 470	1 481	4.8	116	127	0.41
Afrique subsaharienne	2	98	100	8.0	17	19	1.52
Amérique latine et Caraïbes	2	18	20	0.4	2	4	0.07
Asie de l'Est	4	1 047	1 051	6.4	65	69	0.42
Asie du Sud	2	242	244	7.1	28	30	0.88
Proche-Orient et Afrique du Nord	1	17	18	0.5	2	3	0.10
50 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif en 2030	6	0	6	0.0	0	6	0.01
60 pays qui n'atteindront pas l'objectif en 2030	8	1 470	1 478	8.1	116	123	0.68
25 pays les plus en difficulté*	1	120	121	19.9	20	21	3.45

* On entend par «pays les plus en difficulté» les pays qui ne réussiront à éliminer la faim qu'à la condition d'augmenter l'apport énergétique alimentaire moyen de leur population de plus de 10 pour cent d'ici à 2030.

Source: Simulations sur la base du modèle GAPS et de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015).

■ Investissement brut et net

Les chiffres fournis ici se réfèrent à l'investissement «brut» supplémentaire, c'est-à-dire à l'investissement requis pour élargir la base des immobilisations des pays et tenir compte de la consommation de capital fixe (amortissement). Pour donner un ordre de grandeur, 20 à 40 pour cent de cet investissement supplémentaire compenserait l'amortissement des immobilisations, selon les pays et la période précise⁴¹. Seule la part restante

constituerait un revenu disponible pour élargir l'assiette des immobilisations des pays.

■ Coupler l'investissement supplémentaire à des transferts de revenu destinés à combler le déficit alimentaire

Dans le scénario *FZ-tous secteurs*, nous partons du principe que les 5 pour cent d'indigents au sein de la population ne tireront pas profit des investissements supplémentaires pour des motifs divers – handicaps, état de santé ou conditions socio-économiques. Chez eux, le déficit alimentaire doit être comblé par un transfert de revenu spécifique, qui correspond au transfert de revenu annuel nécessaire pour les sortir de la

⁴¹ Estimations préliminaires. La part de l'amortissement des immobilisations dans les investissements bruts dépend de la composition du capital d'exploitation. Les pays ayant une forte composante d'usines et de machines ont des taux d'amortissement moins élevés que les pays où ce sont les transports et les technologies de l'information qui prédominent dans le capital. Les pays à revenu plus élevé tendent à avoir des taux d'amortissement plus élevés; par exemple, en 2011, le taux d'amortissement des États-Unis d'Amérique était de 4,1 pour cent contre 3,1 pour cent pour la Chine. Voir R. Inklaar et P.M. Timmer. 2013. *Capital labor and TFP in PWT 8.0*. Groningue, Pays-Bas, Université de Groningue.

faim et de la sous-alimentation⁴². Les calculs sont fondés sur la moyenne estimée du déficit alimentaire, exprimée en kilocalories, et sur le coût unitaire estimé d'une kilocalorie dans le pays considéré⁴³. Le coût annuel total du déficit alimentaire inclut une majoration de 20 pour cent, dont 10 pour cent pour les frais administratifs et 10 pour cent pour les pertes⁴⁴.

Le coût de ce transfert, indiqué dans la première colonne du tableau A1.4 pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire est de 11,2 milliards de dollars et passe à 14,1 milliards de dollars en incluant les pays à revenu élevé. Exprimé en proportion du PIB, le transfert destiné à combler le déficit alimentaire varie d'une région à l'autre, ce qui ne doit pas surprendre. Dans le scénario *FZ-tous secteurs*, il va d'un minimum de 0,1 pour cent pour les pays à revenu élevé à un maximum de 0,3 pour cent pour les pays les plus en difficulté.

Le tableau A1.4 résume les conclusions du scénario *FZ-tous secteurs*. L'investissement supplémentaire moyen qui devra être consacré à l'ensemble de l'économie entre 2016 et

2030 en vue de réaliser l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030 est de 1 484 milliards de dollars (en prix constants de 2013). Ce chiffre comprend un transfert destiné à combler le déficit alimentaire de 14,1 milliards de dollars.

Au plan mondial, cela représente 1,7 pour cent du PIB annuel moyen pour la période 2016-2030. Toutefois, cette valeur atteint 8,0 pour cent pour l'Afrique subsaharienne et 19,9 pour cent pour les pays les plus en difficulté.

Sur l'enveloppe totale d'investissement supplémentaire, 115,6 milliards de dollars sont réservés à l'agriculture. La somme de l'investissement supplémentaire annuel dans le secteur agricole et des transferts destinés à couvrir le déficit alimentaire est de 129,7 milliards de dollars. Ce montant équivaut à 0,15 pour cent du PIB mondial moyen, calculé sur la période 2016-2030. Toutefois, rapporté aux pays et aux régions, il représente 1,5 pour cent du PIB en Afrique subsaharienne et 3,5 pour cent du PIB pour les pays les plus en difficulté.

⁴² Les dépenses annuelles nécessaires pour affranchir la population de la sous-alimentation dans une région r pour une période t , hors coûts de mise en œuvre, peuvent être calculées comme la part moyenne (rapportée à la population totale) du besoin énergétique alimentaire minimal des sous-alimentés, multiplié par la population totale, multiplié par le besoin énergétique alimentaire minimal, multiplié par la moyenne (tous secteurs confondus) des prix à la consommation d'une kilocalorie, multiplié par le nombre de jours dans l'année.

⁴³ Service de la recherche économique, Département de l'agriculture des États-Unis (USDA). Les calculs sont fondés sur les données relatives aux dépenses annuelles des ménages, tirées d'Euromonitor International (disponibles à l'adresse suivante: <http://www.euromonitor.com/>).

⁴⁴ Les taux de majoration appliqués pour couvrir les frais administratifs liés aux programmes d'aides sociales en espèces varient beaucoup, allant des cinq pour cent estimés par l'OIT dans l'exercice mentionné ci-dessus, qui concerne un programme universel de versements en espèces, jusqu'aux 100 pour cent du programme de transferts en espèces destinés aux orphelins et aux enfants vulnérables (CT-OVC), au Kenya. Pour une étude sur les coûts administratifs des programmes de protection sociale, voir, par exemple N. Caldes, D. Coady et J. Maluccio. 2004. *The cost of poverty alleviation transfer programs: a comparative analysis of three programs in Latin America*. FCND Discussion Paper No. 174. Washington DC, IFPRI; M. Samson, I. van Niekerk et K. Mac Quene 2006. *Designing and implementing social transfer programmes*. Le Cap, Afrique du Sud, Economic Policy Research Institute.

Annexe 2. Tableau statistique

TABLEAU A2

Transfert de revenu annuel moyen et investissements dans tous les secteurs de l'économie selon le scénario FZ-deux mesures pour la période 2016-2030, par pays

		Transfert de revenu		Investissements supplémentaires		Transfert de revenu	Investissements supplémentaires	
		Total	Zones rurales	Total	Zones rurales	Total	Total	
		(Millions de dollars, en prix constants de 2013)				(%du PIB)		
Pays à revenu élevé	Afrique du Sud	828	466	2 196	1 237	0.21	0.55	
	Australie	13	0	0	0	0.00	0.00	
	Canada	21	0	0	0	0.00	0.00	
	États-Unis d'Amérique.	128	0	0	0	0.00	0.00	
	Europe occidentale (hors UE)	7	0	0	0	0.00	0.00	
	Europe orientale (hors UE)	2	1	0	0	0.00	0.00	
	Fédération de Russie	3	0	0	0	0.00	0.00	
	Israël	4	0	0	0	0.00	0.00	
	Japon	60	0	0	0	0.00	0.00	
	Nouvelle-Zélande	2	0	0	0	0.00	0.00	
	Républiques d'Asie centrale	713	452	149	94	0.12	0.02	
	Union européenne 27	175	0	0	0	0.00	0.00	
Total	1 955	920	2 345	1 332	0.00	0.00		
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	Afrique subsaharienne	Angola	827	810	3 176	3 111	0.44	1.70
		Bénin	397	251	2 411	1 527	3.82	23.25
		Botswana	31	19	74	45	0.14	0.33
		Burkina Faso	508	477	2 674	2 513	3.06	16.10
		Burundi	414	385	2 198	2 046	24.66	130.98
		Cameroun	443	308	2 505	1 742	1.10	6.21
		Congo	147	80	507	275	0.69	2.39
		Côte d'Ivoire	586	374	3 107	1 981	1.76	9.33
		Érythrée	165	140	788	669	8.13	38.86

TABLE A2

(Suite)

		Transfert de revenu		Investissements supplémentaires		Transfert de revenu	Investissements supplémentaires	
		Total	Zones rurales	Total	Zones rurales	Total		
		(Millions de dollars, en prix constants de 2013)				(% du PIB)		
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	Afrique subsaharienne	Éthiopie	1 278	1 085	4 355	3 699	2.03	6.94
		Gabon	23	5	17	4	0.14	0.10
		Gambie	34	22	163	109	2.35	11.42
		Ghana	424	302	1 594	1 136	0.98	3.66
		Guinée	259	210	1 318	1 069	2.96	15.04
		Kenya	979	820	7 369	6 175	2.09	15.76
		Lesotho	78	65	259	214	3.16	10.44
		Libéria	178	101	2 590	1 463	11.21	163.18
		Madagascar	807	620	7 952	6 106	6.44	63.40
		Malawi	838	776	5 495	5 083	8.64	56.61
		Mali	515	408	6 400	5 067	3.04	37.73
		Maurice	1	0	0	0	0.01	0.00
		Mauritanie	63	39	204	126	1.17	3.78
		Mozambique	1 101	793	4 523	3 256	3.77	15.49
		Namibie	67	54	266	214	0.48	1.89
		Niger	489	435	2 270	2 023	4.99	23.16
		Nigéria	4 011	2 750	24 914	17 083	1.28	7.93
		Ouganda	761	729	2 922	2 800	2.22	8.51
		République centrafricaine	202	139	938	646	7.19	33.47
		République démocratique du Congo	6 052	4 017	49 718	33 003	27.49	225.84
		République-Unie de Tanzanie	1 164	0	8 758	0	2.50	18.79
		Rwanda	485	408	2 896	2 441	4.28	25.56
		Sénégal	390	276	1 416	1 002	1.69	6.14
		Sierra Leone	195	148	929	707	6.35	30.28
		Somalie	359	283	1 738	1 371	7.06	34.17
		Soudan	697	579	2 210	1 835	0.74	2.34
		Swaziland	46	42	336	303	0.92	6.68
		Tchad	364	311	1 279	1 094	2.16	7.58
		Togo	255	199	1 185	924	6.07	28.23
		Zambie	806	636	5 286	4 170	2.81	18.46
Zimbabwe	304	238	1 127	880	3.13	11.60		
Total		26 742	19 334	167 866	117 908	2.14	13.42	

TABLE A2

(Suite)

		Transfert de revenu		Investissements supplémentaires		Transfert de revenu	Investissements supplémentaires	
		Total	Zones rurales	Total	Zones rurales	Total		
		<i>(Millions de dollars, en prix constants de 2013)</i>				<i>(%du PIB)</i>		
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afghanistan	254	203	237	190	1.45	1.36
		Algérie	92	44	0	0	0.04	0.00
		Arabie saoudite	154	0	0	0	0.02	0.00
		Égypte	202	153	0	0	0.08	0.00
		Iran (République islamique d')	131	0	0	0	0.03	0.00
		Iraq	278	151	46	25	0.31	0.05
		Jordanie	1	0	0	0	0.00	0.00
		Liban	48	23	5	2	0.10	0.01
		Libye	74	36	6	3	0.07	0.01
		Maroc	257	189	31	23	0.22	0.03
		République arabe syrienne	16	8	0	0	0.02	0.00
		Tunisie	14	0	0	0	0.02	0.00
		Turquie	6	4	0	0	0.00	0.00
		Yémen	182	149	45	37	0.44	0.11
			Total	1 707	960	369	279	0.05
	Amérique latine et Caraïbes	Argentine	125	0	0	0	0.03	0.00
		Bolivie (État plurinational de)	90	41	37	17	0.42	0.17
		Brésil	2 841	0	277	0	0.14	0.01
		Chili	38	4	0	0	0.01	0.00
		Colombie	576	192	104	35	0.19	0.03
		Costa Rica	21	7	0	0	0.05	0.00
		Cuba	79	51	18	12	0.08	0.02
		El Salvador	95	42	61	27	0.35	0.22
		Équateur	115	69	5	3	0.14	0.01
		Guatemala	245	171	199	138	0.42	0.34
		Guyana	10	0	5	0	0.38	0.18
		Haïti	420	0	595	0	5.32	7.55
		Honduras	146	81	146	82	0.68	0.68
		Jamaïque	40	26	18	12	0.25	0.12
		Mexique	340	100	0	0	0.02	0.00
Nicaragua	45	29	16	10	0.46	0.17		

TABLE A2

(Suite)

		Transfert de revenu		Investissements supplémentaires		Transfert de revenu	Investissements supplémentaires	
		Total	Zones rurales	Total	Zones rurales	Total		
		(Millions de dollars, en prix constants de 2013)				(% du PIB)		
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	Amérique latine et Caraïbes	Panama	37	23	2	1	0.11	0.00
		Paraguay	59	32	12	6	0.33	0.06
		Pérou	186	76	0	0	0.08	0.00
		République dominicaine	51	20	0	0	0.06	0.00
		Suriname	8	6	5	4	0.21	0.12
		Trinité-et-Tobago	21	17	15	12	0.06	0.04
		Uruguay	2	0	0	0	0.00	0.00
		Venezuela (République bolivarienne du)	415	0	93	0	0.15	0.03
	Total	6 002	987	1 608	359	0.11	0.03	
	Asie du Sud	Bangladesh	2 644	2 086	3 333	2 628	1.99	2.50
		Inde	15 482	12 220	19 518	15 405	0.53	0.67
		Népal	348	315	256	231	1.30	0.96
		Pakistan	1 454	1 119	975	750	0.55	0.37
		Sri Lanka	192	166	116	100	0.29	0.17
		Total	20 121	15 905	24 198	19 116	0.59	0.71
	Asie de l'Est	Cambodge	102	93	37	34	0.58	0.21
		Chine	5 809	0	0	0	0.05	0.00
		Chine - RAS de Hong-Kong	2	0	0	0	0.00	0.00
		Corée, République de	10	0	0	0	0.00	0.00
		Corée, République démocratique populaire de	180	142	56	44	0.36	0.11
		Indonésie	2 077	1 337	455	293	0.23	0.05
		Malaisie	87	61	0	0	0.02	0.00
		Mongolie	31	13	14	6	0.38	0.17
		Myanmar	361	285	91	72	0.58	0.15
		Philippines	958	0	326	0	0.33	0.11
		République démocratique populaire Lao	65	54	41	34	0.71	0.45
		Taiwan	6	0	0	0	0.00	0.00
Thaïlande		9	7	0	0	0.00	0.00	
Viet Nam	531	480	94	85	0.33	0.06		
Total	10 226	2 470	1 114	567	0.06	0.01		
Autres	376	249	208	138	0.05	0.03		
MONDE (TOTAL GÉNÉRAL)		67 131	40 825	197 708	139 699	0.08	0.23	

 Source: Calculé sur la base de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (édition 2015) et des données PovcalNet de la Banque mondiale.

Objectif Faim Zéro

Le rôle crucial des investissements dans la protection sociale et l'agriculture

Le présent rapport fournit des estimations relatives aux coûts des investissements, tant publics que privés, qui sont nécessaires pour éliminer les déficits énergétiques alimentaires chroniques et atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030. Cet objectif est en conformité avec la poursuite du deuxième objectif de développement durable (ODD 2) qui consiste à éliminer la faim à l'horizon 2030, et avec le premier objectif (ODD 1), qui est d'éradiquer la pauvreté.

Le rapport adopte un scénario de référence, dit de "maintien du statu quo", qui est fondé sur la poursuite de la stratégie actuelle. D'après ce scénario, près de 650 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030. Les investissements supplémentaires nécessaires pour éliminer la faim d'ici à 2030 sont ensuite estimés sur cette base.

L'élimination de la faim nécessite des mesures de protection sociale couplées à des investissements supplémentaires favorisant les pauvres. Les premières, sous forme de prestations sociales, opèrent un transfert de revenu qui aide les pauvres à franchir le seuil d'extrême pauvreté.

Les seconds se réfèrent à un accroissement des investissements, dans le but de stimuler et de soutenir une croissance des revenus et de l'emploi qui soit plus favorable aux pauvres qu'en cas de maintien du *statu quo*. À leur tour, ces investissements réduiraient le volume des aides qui seraient nécessaires pour permettre aux pauvres d'atteindre le seuil de pauvreté.

L'analyse est complétée par l'examen d'autres scénarios susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objectif faim zéro à l'horizon 2030.

